

p 19 Course de breton Paris Lille
p 9 Benneielou
p 16 Tibet
p 3 Edmond Kerve

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



Quelle politique pour la langue bretonne ?

Flux tendu et corde raide.

Après la révolte des chauffeurs routiers.

La Bretagne est particulièrement concernée par les transports routiers, de par sa position géographique, et aussi parce que nous produisons, exportons et importons beaucoup.

Le transport routier est devenu l'un des piliers de la Bretagne, indispensable à son économie. Les entreprises bretonnes de transport se comptent par centaines et les emplois qui y sont liés par milliers.

Nos deux lignes de chemin de fer, nord et sud, ne sont plus adaptées à la multiplicité des échanges avec d'autres régions (sud, sud-ouest, nord et est) et les autres Etats d'Europe, ni aux nouvelles règles en vigueur dictées par les seigneurs de la distribution.

Nos «managers» titrés ont inventé un nouveau joujou au service du libéralisme et du productivisme : c'est le «flux tendu», trouvaille pour gagner quelques centimes sur le kg vendu dans les grandes surfaces ou quelques centaines de francs sur la citroën produite à Rennes ou la Volkswagen montée en Espagne. Plus besoin de vastes magasins de stockage, de magasinsier parades de frigos.

Tout est sur la route et coûte peu aux géants de la consommation qui massacrèrent les prix et les services. Les réserves sont dans les camions et les chauffeurs sont leurs esclaves.

La marchandise compte avant tout. Drôle de société et drôle d'époque où une course effrénée à la concurrence et au profit font passer la marchandise avant l'homme, sa sécurité, et celle des autres.

Ajoutons à cela une dérégulation du transport, intervenue en 1985 (jusqu'à le comité «national» routier garantissait une tarification minimale à la tonne transportée) et le mirage du discours ultra libéral, sur la possibilité pour chacun de créer sa propre entreprise, amenant une augmentation de 30 à 40% de celles-ci !

La plupart sont entendées à millions. Ils n'en sont que plus maladeables pour tirer les prix vers le bas.

Dans ce cycle infernal, tout aurait encore pu continuer si dans chaque camion il n'y avait un chauffeur ! Un homme donc (ou parfois une femme) avec leur famille, leur loyer, leur vie sociale, qui n'ont plus supportés les conditions qu'on leur imposait. Le conflit de 92, avec ses coordinations spontanées avait donné l'alerte. En plus, les 314 des employeurs n'avaient pas respecté le «contrat de progrès» signé !

Cette fois-ci la contestation était plus

réfléchie, structurée par des syndicats qui ont su s'adapter à la situation. Car ce conflit dure **partait de la base**, dans une profession dure à la tâche, à la conscience professionnelle exemplaire, disséminée dans des milliers de cabines.

Toujours est-il que la grève et le blocage des routes et des dépôts de carburants a surpris tout le monde : et en premier lieu le **pouvoir politique** qui devrait, normalement, avoir la capacité d'anticiper des événements d'une telle ampleur.

La détermination et l'unité des chauffeurs a amené ce pouvoir et le patronat paternaliste à faire des concessions inespérées pour le secteur privé qui pour une fois «doubleait» le public.



Il est vrai que la grève était populaire puisque dans une émission de télé, un sondage chiffrait à 83% les Français qui avaient de «la sympathie» pour les grévistes.

Une nouvelle pratique syndicale a aussi été inaugurée : celle du **contact permanent** avec la base sur les barrages et les délégués négociant à Paris. Téléphone, fax, radio, télé, CB y ont joué un rôle important.

Après 12 jours d'un conflit dur, bien organisé, malgré les menaces et le chantage de ses employeurs, les chauffeurs routiers ont remporté une victoire qui fera date dans le **secteur privé**. Car c'était aussi

une révolte pour le respect de l'homme et du travailleur. La victoire n'est pas complète puisque suspendue, en partie, à une promesse de Juppé de signer le fameux décret promis par le père Pons, sur le paiement de toutes les

heures travaillées.

Cette revendication était, ne l'oublions pas, la première des piquets de grève.

Gageons qu'il s'exécutera, malgré la pression du patronat.

La tactique des chauffeurs semble bien au point et ils pourraient bien recommencer.

Les «experts» (ils mettent le nez partout !) prévoient des jours sombres pour les petits patrons (sous-traitants des gros chargeurs) s'ils doivent appliquer les accords. Qu'ils prennent exemple sur leurs chauffeurs dans un **front uni d'arrêt au dumping** pour la tonne transportée.

Espérons aussi que gouvernement et patronat sauront réfléchir aux conséquences désastreuses qu'engendre le mépris et l'exploitation des travailleurs sacrifiés au totalitarisme des trusts, à l'idéologie ultra-libérale, se masquant derrière des quantités d'experts de tout poil dont le cœur bat dans un ordinateur.

Y.P.

Emgann soutient les intermittents du spectacle.

En appliquant la proposition du CNPF de doubler le nombre des cachets nécessaires à l'accès au chômage pour les intermittents du spectacle, l'UNEDIC porterait un coup fatal à une profession déjà touchée dans le contexte social actuel.

Cette atteinte au statut des professionnels du spectacle, chanteurs, musiciens, techniciens... serait d'autant plus grave en Bretagne dans la mesure où les intermittents jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle et musicale bretonne sous toutes ses formes.

Emgann apporte son soutien aux professionnels en lutte au nom de la liberté d'expression et de création. La disparition des intermittents serait un coup mortel pour les arts en Bretagne.

Défendons ces créateurs de liberté.

Emgann

Militants d'Emgann au tribunal de Lorient. Biskoazh kement all !

Stourm

Le lundi 2 décembre comparaisaient devant le tribunal correctionnel de Lorient 2 adhérents et un sympathisant d'Emgann (François et Reun Bideault de Kemper) et Richard Mineo de Melag. Le procureur avait présenté dans un premier temps le faire juger en «Compartiment direct», mais la présidence du tribunal avait dû modifier ses ardeurs expéditives lors de cette première audience du 20 novembre et la signifier que cela n'était pas juridiquement possible au regard des peines encourues (trop faible pour au moins l'un d'entre eux pour justifier cette procédure). Le procureur devra donc retourner à l'étude du code de procédure pénale.

Ils étaient accusés d'avoir «légèr» des murs de Lorient et de s'être rebellés aux forces de police venues les interpellés dans un bar où ils s'étaient tranquillement un café.

Ces événements faisaient suite à une manifestation de soutien à D. Riou, militant d'Emgann et directeur de publication de «Combat Breton», qui avait passé la nuit du 19 novembre au commissariat de Lorient, interpellé par la police judiciaire parisienne dans le cadre d'une commission rogatoire de la juge Laurence Le Vert. Après une perquisition à son domicile et douze heures d'audition, il sera relâché dans la soirée. À noter que les documents saisis chez lui, appartenant à une association culturelle bretonne (c'est forcément louche !) n'ont rien à voir avec les Basques et ne présentent aucun intérêt pour la justice. Mais tout est bon quand il s'agit de ne pas rentrer bredouille.

Première surprise de ce procès, des quatre victimes qui avaient porté plainte pour les bombages (dont la maire de Lorient) et des trois policiers qui avaient été conduits à l'hôpital pour être soignés suite à l'interpellation des trois militants, pas un n'était présent au tribunal pour se constituer partie civile. Pressions extérieures, consignes venues d'en haut ou Real-politique au ras des pâquerettes ? C'est en tous cas un curieux joli mouvement d'ensemble. Pas de partie civile donc.

Deuxième surprise, le requête de la substitut du procureur. Après avoir constaté le soutien massif apporté aux accusés par une salle comble et pressé que la Bretagne est encore en France, que par conséquent la loi républicaine doit s'y appliquer, pour notre plus grand bien à nous les Bretons, elle se refusait à faire des trois prévenus des martyrs de la cause bretonne. Elle appli-

quera le peu de gravité des faits qui leur sont reprochés et lancera au tribunal un appel à la clémence, requerra enfin, tout de même, des peines de principe (sans doute pour qu'on n'oublie pas la présence de cette lanterne rouge républicaine en Bretagne) : 15 jours de prison assortis du sursis pour Richard Mineo qui ne reconnaît aucun des faits qui lui sont reprochés, 2 mois avec sursis pour Reun Bideault qui a aspergé les policiers de gaz lacrymogènes et qui «lâchait volontiers» et c'est là le seul fait qui puisse être reconnu à leur encontre ; 100 heures de travail d'intérêt général enfin contre François Bideault qui ne reconnaît ni les bombages ni la rébellion mais qui est suscitateur pour des faits de rébellion dans une affaire procédurale. Affaire sur laquelle nous aurons certainement l'occasion de revenir.

Que restait-il à dire à leur défenseur, Maître Ronan Appré du barreau de Brest ? Tout ! Tout sur la loi républicaine qui ne s'applique pas de la même façon sur l'ensemble du territoire français selon que l'on habite en Corse, au Pays Basque ou en Bretagne, selon qu'on porte un col blanc ou des Santags usés, selon qu'on appartient à Emgann ou au RPR, tout sur la procédure qui n'a été respectée à aucun moment et tout sur les faits plus que douteux.

Un procès sans plaignant ; reste la «Justice» qui s'acharne en s'appuyant sur le témoignage anonyme d'un supposé membre des Renseignements Généraux (l'anonymat est un gage de sécurité pour ces pèrès-là, d'après la présidence) et sur celui, ultérieur, d'un policier du commissariat qui n'était pas en service à ce moment et qui aurait donc dû, en tant que simple citoyen, être cité pour témoigner devant le tribunal, ce qui n'a pas été fait. Un procès également sans témoin donc. Ce n'est pas la loi «Bideault» de procédure, ce policier n'a pas non plus été confronté aux accusés pour qu'il puisse préciser lequel d'entre eux il a vu accomplissant son forfait. Un procès sans élément puisque la bombe de peinture n'a pas été retrouvée, ni sur eux ni dans leur voiture. Ce sont là les tempêtes soufflées mais on n'a trouvé aucune trace de peinture, ni sur leurs doigts, ni sur leurs vêtements.

Maître Appré, au vu de tous ces non-éléments demandez la relaxe pour ses clients. Le jugement est mis en délibéré, le verdict sera rendu le 15 décembre (en toute équité ?).

Missiles du «Triomphant» à l'Île Longue. 30 ouvriers irradiés ?

Le 21 novembre, les responsables de la base de l'Île Longue faisaient cesser l'activité autour des missiles M 45 qui équipent le sous-marin Nouvelle Génération qui est le «Triomphant». Des mesures ont en effet été prises des doses radioactives plus élevées que la normale dans le hall d'assemblage où sont montés les têtes nucléaires de l'Île Longue.

Le risque concerne directement trente salariés qui ne cachent pas leur inquiétude comme l'ont fait savoir les syndicats. Ceux-ci souhaitent l'ouverture d'une enquête par des experts indépendants. Les autorités militaires en charge de la base des sous-marins nucléaires de l'Île Longue n'ont bien sûr pas manqué de minimiser l'incident et au motif que la dose de radioactivité ne serait pas supérieure à la radioactivité naturelle. Après Tchernoobyl certains experts ne disent pas autre chose.



Subsistent quelques interrogations. Les personnes poursuivies sont-elles bien celles qui ont réalisé les bombages ? Tout tend à prouver le contraire. N'est-ce pas plutôt de l'acharnement contre au moins l'un d'entre elles (F. Bideault) qui avait osé porter plainte en 1992 contre des policiers du commissariat de Lorient, pour violation de domicile et atteinte aux libertés publiques ? Les Ios et l'appareil judiciaire était à priori de leur côté, jusqu'au moment où certains policiers lorsqu'ils ont décidé de se venger d'un affront, avant de se faire rappeler à l'ordre ? Seuls leurs supérieurs hiérarchiques pourraient nous le dire.

Ville de Rennes. La Bretagne a son comité.

Le 16 septembre dernier le Conseil Municipal de Rennes a voté à l'unanimité la création d'un «Comité Consultatif de l'Identité Bretonne». Ce comité composé d'élus, d'associés et de personnalités a pour objectif «d'organiser des réflexions, des échanges, dans les domaines linguistiques, culturels, historiques, artistiques, mémoriels... touchant à l'identité bretonne».

Parmi les raisons de la création de ce comité, Edmond Hervé, le maire de Rennes, évoque «la chance de vivre une période au cours de laquelle parler d'identité bretonne n'est plus assailli à un questionnaire séparatiste ou à une intrusion. La décentralisation a heureusement fait son chemin» (ouf !). Et de citer les incontournables Morvan, Lebesque et Pierre Jakez Hélias.

On ne manque pas de s'interroger sur cette certaine démonstration de bretonisme de la part d'Edmond Hervé qui s'est pour le moins montré réservé à ce sujet alors qu'il était ministre de Mitterrand. Qu'il est assis de s'affirmer breton quand on est dans l'opposition pour oublier aussitôt sa qualité après avoir récupéré le pouvoir au nom d'un ne sait quelles priorités. A en croire certains, l'attitude actuelle d'Edmond Hervé marquerait une certaine rupture avec ses amis rotabiles du PS qui l'ont plutôt laissé tomber lors de l'affaire du sang contaminé. Edmond Hervé, blessé et rejeté, se serait tourné vers ses racines bretonnes, et ses origines paysannes. Il faudrait d'ailleurs voir l'explication de l'amitié qui l'entretenait avec Glenmor. N'avait-il pas fait de lui un «citoyen d'honneur» de la ville de Rennes. Glenmor le lui rendait bien au nom de cette solidarité des humbles qui neissent tous les deux de part leurs origines. Pour lui, Edmond Hervé se sentait profondément breton mais n'avait pas les couleuvres franches pour l'affirmer ni pour devenir en ce sens.

Aujourd'hui, il se plaît à rappeler son soutien au Festival des Tombes de la Nuit et la création de la plus belle école Diwan de Bretagne. Il entend aller plus loin en ce sens en s'appuyant sur ce Comité à l'Identité Bretonne. S'il est difficile de douter de sa sincérité, il ne faut pas pour autant se faire des illusions sur les intentions de ce républicain français convaincu. Il entend avancer sa bretonnade dans les limites convenues de la citoyenneté française. Il en faudrait bien plus pour qu'Edmond Hervé soit vraiment des nôtres.

Y.G.

Incendie des Monts d'Arrée.

Armée française = 124 millions de centimes de dégâts

L'incendie du mois de juin dans le Yeun Eliez a coûté au département du Finistère la somme de 1 246 175,76 F.

Cette somme se décompose ainsi :

Frais d'alimentation :	29 843,27
Frais de carburant :	39 777,34
Réparation, entretien du matériel :	106 396,27
Vacations, locations d'engins :	860 201,54
Frais de déplacement :	2 645,00
Acquisition de véhicule :	58 495,00
Réfection camion citerne :	148 814,34
Total :	1 246 175,76

Pour le Finistère, le montant du Fonds de Gestion de l'Espace rural se situe entre 3 et 4 millions de francs. Pour 1997, il sera en diminution.

A comparer : Subventions accordées à 4 exploitations dans le Yeun Eliez

1. La recherche économique parle beaucoup ces temps-ci «d'allocation universelle», de «revenu d'existence», de «revenu d'activités», expressions servant à désigner le RMI, soit 2 400 F par mois (arrondi). Riche ou pauvre, tout le monde perçoit cette allocation.

2. La nouvelle PAC a pris le parti de soutenir plus les exploitants que les produits. Les aides directes sont de plus en plus importantes dans la formation du revenu agricole.

3. Donnons le complément du SMC à ces 4 exploitations :
5 015 F - 2 400 = 2 615 F / mois x 4 = 10 460 F / mois soit 10 460 F x 12 = 125 520 F / an.

4. Rapportée au coût de l'incendie, on peut maintenir ces exploitations pendant 10 ans : 1 246 175,76 / 125 520 = 9,93.

5. Dans le coût de l'incendie ne sont comptées que les dépenses du Conseil Général, mais pas les sommes déboursées par les assurances, par le préjudice esthétique de la région qui est son fonds de commerce.

6. La probabilité d'avoir un grand incendie est de 7, 8 ans. Cette durée diminue avec l'accroissement de la friche. L'avant-dernier grand incendie s'était déclaré en 90 ou 91 à Brennilis au pied de la centrale. Comparer 1



Photo Louis Blance

incendie tous les 7, 8 ans et le subventionnement de 4 exploitations pendant 10 ans.

Si incendie tous les 7 ans, on gagne : 125 520 x 3 = 376 560 F.

Si incendie tous les 8 ans, on gagne : 125 520 x 2 = 251 040 F.

7. Ne pas oublier les retombées positives de 4 exploitations : maintien du tissu rural, entretien des paysages, etc.

8. Prevoir l'opposition des chasseurs des villes (professions libérales, cadres, etc.) à cette politique. Constitution par eux de SCI.

9. La contrepartie de ces subventions pourrait être constituée par un contrat de fauche et de ramassage. Mais problème foncier à résoudre à priori : il importe d'identifier correctement les parcelles.

Tud diwar ar maez

Pour une université Yann Kel Kernalegenn

Emgann se félicite de décision ministérielle de dissoudre le 41^e Régiment d'Infanterie de Châteaulin, comme nous le demandons encore le 7 juillet dernier lors de notre manifestation dans les Monts d'Arrée.

Emgann demande le retour des installations et des terrains dans le patrimoine National Breton.

Emgann propose qu'il y soit installée la première Université Nationale Bretonnante avec modules dans d'autres langues.

Une école de formation aux métiers de l'audiovisuel dans la perspective prochaine d'une chaîne de télévision en langue bretonne et d'une ou plusieurs radios couvrant toute la Bretagne.

Un IUFM National Breton pour les futurs enseignants bretonnants et bilingues dont la Bretagne a le plus grand besoin.

Un centre de formation pour les Sports Bretons, en particulier la lutte bretonne.

Comme nom de baptême nous proposons : Université Bretonne Yann Kel Kernalegenn, du nom du jeune militant nationaliste breton qui a laissé sa vie sur le site en s'opposant à la construction de la caserne.

4 Emgann/Combat breton n° 133

Manif anti-FN à Vitré.

Dans le cadre de sa stratégie d'implantation, le Front national organisait à Fougères le 11 novembre, un week-end de formation des cadres du FN breton. La fin de ces journées se terminant par une conférence de presse de Mégret, le dauphin de Le Pen. Les partis traditionnels dédaignent de faire de cette venue un non événement en ne faisant rien. Par contre, la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre au sein, principalement, de la jeunesse fougéroise et rendez-vous était pris pour le dimanche. Après une forte mobilisation spontanée, le Front national décadit, malgré l'intervention municipale, de déposer une gerbe aux monuments aux morts, cette nouvelle provocation déclenchant la colère des manifestants, ceux-ci demandant aux autorités de «nettoyer leur monument». Trouvant sans doute que cela ne venait pas assez vite, des militants se chargèrent de rendre à ce lieu un aspect plus concret. Une partie de la manifestation refusant le face à face avec le FN décidait de partir, par contre cent à cent-cinquante radicaux avec le gwen ha du pour seul point de ralliement, se retrouvaient face à la démocratie du Front National (bata de base-sol, manche de poche, main sous l'imperméable prêt à dégrainer), malgré cela les échauffourées vont se poursuivre pendant près de deux heures, jusqu'à ce que les fascistes repartent de notre ville, la queue entre les pattes, après que Mégret en eût tenu sa conférence.

La non-intervention de la police nationale, contrairement à la gendarmerie qui a tenté de désamorcer un peu, et son agressivité envers les manifestants (coups, usage de gaz lacrymogènes) a prouvé à beaucoup d'entre nous où se situaient les sympathies d'une partie de ses membres. Des militants de la cause bretonne ont pu en apercevoir dans l'après-midi, après avoir été interpellés pour avoir brisé la vitrine du lieu qui devait recevoir la conférence de presse (coups, insultes, privations de droits).

Après Fougères, Vitré recevait le congrès régional du FN, après avoir tergiversé Méhaignerie refusait de louer un centre culturel au parti de Le Pen qui se retrouvait dans la salle privée du restaurant «La Grenouillère», route d'Enée.

Contrairement à Fougères, les partis et syndicats appelaient à manifester tout en évitant bien sûr le face à face avec les fascistes et invitait les manifestants à faire la fête au château. Une partie des manifestants, des jeunes pour la plupart, environ 250, décidèrent, eux, d'aller faire la fête au Front National. Les premiers échauffourés ont lieu quand la gendarmerie nationale tente d'interpeller un militant, boussolade, véhicule militaire endommagé, le face à face se poursuit tout l'après-midi. Le FN, sous la protection des gendarmes poursuit son congrès, malgré un filage important, une cinquantaine de manifestants réussissent à approcher le restaurant, les vitrines sont brisées, les militants FN en vont sous les huées.

Dans les deux cas, la mobilisation a porté et les militants de la cause bretonne étaient au premier rang des manifestants. La jeunesse de l'est de notre pays a prouvé qu'il était encore temps de s'opposer aux théories fascistes du FN, en leur prouvant qu'il n'avait pas le monopole de l'affrontement.

Maréchal a dit que les opposants avaient mobilisé tous les centres des lycées, eh bien nous sommes alors très fiers de nos centres.

Le Pen et le FN hors de Bretagne.

K. GEORGEAULT

Mouvement breton et nostalgiques fascistes. Appel à la vigilance.

Dans le Kan Bale an ARB, Glenmor écrivait «Poent eo skuabañ an oaled Kempenn an evn». Diacord. Mais tant qu'à saisir un balai, ne pourrait-on pas en profiter pour en donner un coup dans le grenier ou se sont entassés de vieilles poussières et autres toiles d'araignées ? Le grenier est une pièce bien arrangeante dans un foyer, c'est l'endroit où l'on ne fout jamais les pieds, l'endroit des oubliés, le fourne-passé, le coin idéal pour ranger les tabous.

Depuis quelques temps, il y a de l'animation dans la maison. On y danse de plus en plus souvent. Ça remue, ça vibre. La bâtisse étant ancienne, la poussière passe à travers le plafond et vient salir la table. Plus l'animation augmentera, plus le passé se montera.

J'arrête ici les images. L'histoire du mouvement breton a une tâche. Une tâche que nos adversaires jacobins s'amusent régulièrement à nous mettre sous le nez, mais que jamais notre mouvement n'a accepté de prendre en compte. Le nationalisme réactionnaire et xénophobe breton a existé et existe toujours. Largement minoritaire, il fait tout de même régulièrement des apparitions publiques. Les vieux crânes fascistes encore vivants sont connus. Inutile donc de se lancer dans l'énumération d'une liste de nom. Plus que ces réacs qui ont leur avenir derrière eux, ce sont les organisations qui sont à surveiller.

Pour apparaître, celles-ci choisissent souvent des supports historiques mettant en avant un revanchardisme parvenu de romantisme nostalgique de la grande Celtie. Dernièrement Koun Breizh organisait une commémoration en souvenir de deux «marrys» de la Bezen Perrot fusillés en 46. Je ne prendrais que tous les membres de Koun Breizh sont des Fachos, toujours est-il que lors de la commémoration de la bataille de Saint-Aubin du Cormier, le 28 juillet dernier (Koun tourens), on pouvait apercevoir quelques crânes massés derrière des gusses agroupés pendant la messe célébrée à cette occasion. Je parie mon Kéfé que parmi les supporters du grand regret, il y avait quelques nostalgiques de la race bretonne et autre contenu du genre.

La Bezen Perrot, qui a marqué l'histoire du mouvement breton, le FN appelle ses militants à infiltrer les circuits de randonnées pédestres en Bretagne. Les scouts d'Europe vont sûrement s'y donner à cœur joie. C'est peut-être le moment de redécouvrir des techniques d'embuscade pratiquées il y a 200 ans par les paysans et marins chouans, autre moment de notre histoire récupéré par les réacs.

Dans la série «ça pue mais j'ai le nez bouché», on trouve également une affiche largement vendue dans diverses boutiques de Bretagne. C'est un poster diffusé par «Avis de tempête» ou l'on peut voir, parmi les photos d'écrouvés bretons, la trèche d'Olier Mordel. Mordel, la grande figure du rasisme, du fassisme à la mode bretonne. Avis douteux de tempête, breton mets ton

Allez, une petite dernière. Nouvelle Résistance est un groupuscule (scission du GUD) antisémite et prônant la séparation des races. L'organisation a, entre autre, envoyé des mercenaires combattre en Croatie. Rien de tel que la formation sur le tas. Les NR ne sont pas facilement repérables. Ils ont un discours de gauche, leur chef en Bretagne a les cheveux jusque-là. Ils pratiquent l'infiltration stratégique et se prononcent pour les luttes de libération nationale. En 92, ils appelaient à voter «Peuple breton, peuple d'Europe».

Je ne veux pas pour les alarmistes, mais seulement voir les lecteur(ices) de Combat Breton à prendre le problème en compte. Les fascistes sont des prédateurs de terrains vagues. Ils sont minoritaires et ne progressent que si nous n'occupons pas la place. En luttant contre la misère par la solidarité et le socialisme révolutionnaire, en mettant au même niveau que la libération nationale le multiculturalisme et l'internationalisme et affirmant solidairement des travailleur(s) immigré(s), nous ne commettons pas les mêmes erreurs que les français de plus en plus débordés par la bête qui monte, qui monte, qui monte...

Houarnev



Photo Louis Blance

«Etat de droit» Amalgames et propagande.

Le 9 octobre dernier, sur France Inter, de 19h20 à 20h, nous avons eu droit à une admirable leçon de propagande. Le sujet de cette émission était : «Le terrorisme en Corse».

Fidèles serviteurs du gouvernement français, tous ces journalistes, tous ces invités n'avaient qu'une phrase à la bouche : «Il faut rétablir l'Etat de droit en Corse». Mais d'abord que signifie cette expression «Etat de droit» ?

L'Etat de droit, notion popularisée par les socialistes en 1961, a été créé par le politologue libéral François Bourreau dans son «Traité de science politique» plus épaissi que «Histoire de Bretagne» de La Borderie, mais que peut-on lui en dire... ? Selon cet auteur, ceci est un élément constitutif de l'Etat au même titre que l'autorité, le territoire et la population. C'est dire son importance. Cette expression «Etat de droit» signifie que l'Etat est soumis au droit, que l'Etat doit respecter la légalité, les textes juridiques qu'il s'est donné. Lorsque l'Etat crache sur ses lois, les péchés, on assiste à une violation de l'Etat de droit. La respect du droit est un élément constitutif de l'Etat, lorsque ce dernier les ignore nous (individus) n'avons plus à faire à un Etat mais simplement à un pouvoir de fait, sans légitimité qui use et abuse de son monopole de la violence. Un bel exemple nous est donné dans l'affaire de l'hébergement des militants basques. Le gouvernement donna l'ordre à sa police pour pratiquer des traitements humiliants et dégradants sur les personnes interpellées et les juges violèrent délibérément la présomption d'innocence. Lorsque la légalité est à ce point violée, déformée, quelle légitimité peut avoir ce pouvoir ? Aucune.

Dans la bouche des intervenants à ce débat, l'expression «Etat de droit» était synonyme de respect de la légalité par les individus, c'est-à-dire tout le contraire. Lorsqu'un individu ne respecte pas la loi, il y a violation de la légalité. Si les juristes ont créé deux expressions différentes, c'est bien pour les différencier, c'est bien qu'elles ne sont pas de même nature. Par un glissement de sens, les intervenants à cette émission se sont transformés en propagandistes zélés de ceux qui nous gouvernent.

En France, pays où est profondément enraciné le culte de l'Etat, l'inconscient collectif est imprégné par cette maxime que «l'Etat ne saurait mal faire». Les gouvernements comptent cette dernière par d'autres comme «Tel est notre désir... l'Etat c'est moi», etc. et confondent délibérément légalité et légitimité. Toute violation de la légalité est pour eux violation de la légitimité. Erreur parentelle, ils oublient qu'en 1940, le gouvernement de Pétain était légal mais illégitime et que le culte de Die Gaulé était légitime mais illégal. De ce fait là, la doctrine française de l'Etat ne s'est jamais remise.

Poursuit le bouchon plus loin, les autorités et leurs fidèles serviteurs pratiquent un autre amalgame : après avoir fait la confusion légalité et légitimité (donc à contrario illégalité et illégitimité) vient celle d'illégitimité et d'illégalité. Selon eux, toutes les actions des militants corses ne sont que des infractions de droit commun, œuvres de malfaiteurs qui n'ont aucun objectif politique. Et dans ce cas, tous les moyens pour rétablir la légalité sont permis (la carte blanche est laissée à l'appareil répressif).

Futur amalgame : Après celui des militants nationalistes corses assimilés à des bandits, viendra celui qui établira l'égalité entre les militants basques, bretons et les militants nationalistes corses donc bandits, d'où par translation tous les militants nationalistes sont bandits. Dans ce jeu-là, il faut déplorer l'attitude d'un parti breton, l'UCB, qui, au vu de reconnaissance, lorsque le moindre perf se produit s'empresse de condamner les auteurs, délore la violation de la légalité, met sur le même pied bourreau et victime et affirme sa soumission à la légalité (même si cette dernière est illégitime) et à ce qui nous gouverne.

Voilà comment procédent nos ennemis dans leur propagande en mélangeant le sens de tous les mots. Quelle crédibilité accorder à ce slogan : «La France pays des droits de l'homme» lorsque nous subissons une telle propagande ? La réponse est dans la question. Lorsque l'Etat en est arrivé à se nier à ce point, c'est sûrement que sa fin est assez proche. Qui, la France c'est une mentie contre le diabol Gérald.

Hervé PERSON, salarié agricole

Emgann/Combat breton n° 133 5

Quelle politique pour la langue bretonne ?

Fin 96 : les municipalités se disputent l'installation du futur lycée DIWAN dans leurs villes. Quel chemin parcouru depuis l'époque où on n'accordait que des barreaux en préfabrique aux promoteurs du breton à l'école, considérées comme les pestiférées de ce XXème siècle finissant.

Cet énorme progrès dans l'opinion bretonne ne peut masquer la réalité : la langue bretonne est en plus grand danger que jamais. Le problème se pose en termes d'URGENCE et de PRIORITE. Contribution à un débat nécessaire :

Poser la question revient à admettre qu'une politique, c'est-à-dire un programme d'actions aboutissant à des mesures concrètes après analyse de la situation de la langue est nécessaire. Notre langue n'est pas encore morte mais elle est malade, d'où la nécessité de gestes politiques forts pour assurer sa survie et permettre son développement.

Osons le dire : la langue bretonne se trouve en cette fin du XXème siècle dans une situation catastrophique. Pratiqué par une population vieillissante qui en emporte chaque jour des lambeaux au cimetière, exclus de la vie publique, saboté dans l'enseignement, méprisé par la quasi-totalité des médias, le breton est porté à bout de bras par quelques milliers de défenseurs qui ont réussi malgré tout à la doter de quelques outils (Diwan, Strölad ar Vro Bagad, Al Liamm, An Here, KEAV, Gouel Broadel ar Brezhoneg... pour n'en

citer que quelques-uns). Elle compte aussi parmi ses porte-voix quelques dizaines d'écrivains de talent et de chanteurs dont certains connaissent une renommée internationale comme Alan Stivell.

Si les actions sur le terrain ont montré leur efficacité comme les campagnes de Stourm ar Brezhoneg sur la signalisation, il reste difficile de mobiliser massivement la population en faveur du breton. Mais personne ne peut contester l'étonnant revirement de l'opinion à son égard. Il y a peu encore, dédaignée et rejetée par sentiment de honte, elle connaît aujourd'hui un mouvement de sympathie qui la rend de plus en plus attractive auprès d'une partie de la jeunesse qui n'a pas eu à subir les brimades qu'ont endurées leurs parents. Normal, le mal était fait mais la «réparation historique» n'en a pas été obtenue pour autant. En somme le breton on l'aime bien surtout quand il est parlé par les autres et qu'il reste de l'ordre du choix individuel. A tort certaines marques se lancent dans la publicité en breton, il en arriverait à avoir le look branché ! On finit par parler breton par procuration en ayant parmi ses voisins ou dans sa famille, des gens qui le parlent réellement. Le breton, c'est cool ou c'est sympa et on aimerait que ça dure toujours.

On touche là le fond même du problème posé par l'avenir de notre langue. Il est en effet illusoire de penser que le breton puisse survivre sans dimension collective. Cela suppose une prise de conscience de nos responsabilités eu égard à la situation de notre

langue. Les Bretons n'ont pas seulement le droit de pratiquer leur langue, ils ont aussi le devoir de la transmettre aux générations futures comme une part essentielle de leur héritage culturel.

Si nous voulons sauver le breton, nous devons nous impliquer dans une démarche volontariste et mettre en place des outils efficaces de réappropriation linguistique permettant à notre langue de reconquérir le terrain perdu.

Designing l'Etat français comme seule cible dans ce combat ne suffit plus. Certes, il reste le premier responsable de la situation de notre langue à travers son administration, ses lois, son système d'éducation et ses médias mais c'est d'abord au peuple breton lui-même de dire s'il veut maintenir la langue bretonne en lui conférant un rôle social.

Plutôt que de s'échiner à vouloir obtenir l'adoption par Paris de la Charte Européenne des Langues qui, une fois ratifiée dans la mesure où elle serait réduite à son minimum, il serait plus désirable de faire adopter par les collectivités locales bretonnes une Charte qui ferait de la langue bretonne une priorité au vu de l'urgence et de l'importance de l'enjeu. Il s'agit en quelque sorte d'obtenir des instances bretonnes la mise en place d'un Plan Langue Bretonne. Il faudra mener pour la langue le même type de combat que pour la conquête de l'eau.

S'appuyant sur une forte mobilisation ce plan aurait pour objectif d'appliquer une politique volontariste tant dans le domaine des médias, de l'enseignement et de la vie publique, selon 5 principes essentiels :

- a) L'enseignement du breton sera défini comme une obligation par le système d'éducation, ce qui veut dire sa généralisation à l'ensemble des écoles de Bretagne, donnant aux élèves le choix entre un enseignement en langue bretonne et un enseignement de la langue bretonne.
- b) Les Bretons disposeront d'un service public de radio et de télévision en langue bretonne sur l'ensemble de la Bretagne.
- c) La langue bretonne sera pratiquée dans tous les secteurs de la vie publique et officielle en Bretagne.
- d) La langue bretonne fera l'objet d'une vaste campagne de promotion afin d'inciter la population à l'apprendre, la parler et la développer et d'aider les créateurs à se servir avec une réappropriation collective.
- e) «Brezhoneg, yezh ar vob» la langue bretonne sera reconnue comme élément essentiel de notre identité nationale.

On mesure aussitôt l'énorme prise de conscience et la mobilisation que nécessite la mise en place d'une telle politique. Ce mouvement populaire en faveur du breton susciterait des bouleversements politiques au sein des instances bretonnes. Il en mènerait un nouveau rapport de force avec l'Etat français qui ne serait plus en mesure d'imposer une politique à la De Montzie.

Il n'est pas encore trop tard pour gagner, mais hâtons-nous, car le temps joue contre la langue bretonne. Demain il sera trop tard.

Yann GARDINER

Le Conseil Culturel de Bretagne et le breton

(Motion votée par l'Assemblée Générale le 7 décembre 1996, Saint-Brieuc)

Le Conseil Culturel de Bretagne constate que les droits, les besoins et la demande de la population bretonne en matière de langue et de culture bretonnes, tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui des médias ne sont pas pris en compte par les institutions publiques qui en ont la charge.

Il demande le droit d'accès à la langue bretonne pour tous les enfants de Bretagne, selon le choix des familles, entre trois filières (initiation, immersion partielle, immersion totale) constituant un dispositif cohérent et attractif d'enseignement. Ce qui implique :

- 1. une formation et un recrutement spécifiques des enseignants de langue bretonne,
- 2. une définition claire des programmes et des objectifs des deux filières,
- 3. un suivi et une évaluation scientifiques de leurs résultats.

L'efficacité d'un tel dispositif d'enseignement est liée au développement de l'usage social de la langue, ce qui implique sa présence normale et quotidienne à la radio et à la télévision. A cet égard, le Conseil Culturel de Bretagne préconise la création prioritaire d'un fonds spécifique de développement de l'audiovisuel en langue bretonne.

D'une façon plus générale, le Conseil Culturel de Bretagne demande que la promotion de la langue bretonne dans l'enseignement et dans son usage social soit inscrite dès à présent comme priorité des collectivités territoriales et de l'Etat et soit incluse dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat-Region-Départements. Ni le plan régional, ni la place faite à la langue bretonne dans la radio et la télévision ne répondent, en aucune manière, à l'urgence de la situation.



Pierre Le Treux, Conseiller Régional et Jean-Louis Lestour, président du Conseil Culturel de Bretagne, lors de l'AG de Saint-Brieuc.

6 Emgann/Combat breton n° 133

Darwin, la Bretagne et le troisième millénaire.

«Darwin, réhabilité par l'Eglise», l'édition du «Monde» du 25.10.96 nous réserve une lecture amusée ! C'est en 1859, en effet, que la théorie de «l'évolutionnisme», professée par le grand naturaliste anglais, a été développée dans son célèbre ouvrage «De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle». Ce damné bouquin avait provoqué un tollé général dans les milieux ecclésiastiques de l'époque qui avaient vivement exprimé leur hostilité envers des conclusions qui remettaient en cause le créationnisme et la fixité, c'est-à-dire des êtres vivants créés par Dieu subitement et isolément par espèces fixes et immuables. On appréciera la rapidité de réaction de la très sainte mère de certains, elle-même atteinte d'une forme de fixisme de la pensée puisqu'elle n'a attendu rien moins que 137 ans pour reconnaître que la grande majorité de la société a admis et approfondi depuis des lustres ! Dès le IIIème siècle avant notre ère, l'astronome grec Aristarque de Samos avait émis l'hypothèse de la rotation de la Terre sur elle-même et autour du soleil, ce que confirmeront les travaux de Copernic puis de Galilée. En 1592, soit 350 ans après sa mort, la vénérable institution pontificale se décide à réhabiliter Galilée, lequel avait dû abuser ses conceptions de l'univers devant l'inquisition en 1633, soit 359 ans plus tard ! On mesure la géniale contribution à l'épanouissement intellectuel de l'humanité d'un corps ecclésiastique s'écroulant sur ses dogmes contre le monde réel.

Communa - Le mot du maire

Halte au vandalisme.

Nous sommes témoins, presque chaque jour, d'actes de vandalisme sur notre commune. Jugés plutôt : -arrachage des plants d'hortensias, place de la mairie, le long du mur du cimetière.

-écrasement des feux plantés autour du massif de verdure, équipement place de la mairie, -bombage des WC publics, place de la mairie, -bris de portes aux WC publics du Drenecq et dégradation du WC pour handicappés sur le même site.

-enlèvement et lacération au cutter du drapeau français, -enlèvement et vol du drapeau breton devant la mairie (ce vol est le 5ème depuis l'installation des pavillons).

Le vol et la lacération du pavillon national résultent sans doute de la haine portée par certains individus à l'égard de notre patrie.

Pour l'honneur de notre commune, je ne peux imaginer que ce geste ignoble soit le fait d'un des nôtres.

Le vol du drapeau breton peut avoir deux origines : - soit la récupération à bon compte d'un «souvenir» par des amateurs de la Bretagne, - soit la manifestation d'un sentiment pro-français qui noterait certains à ne pas tolérer la présence du pavillon breton au fronton de la mairie, symbole de la République une et indivisible.

Nous ne pouvons que déplore et blâmer très sévèrement les agissements délictueux des vandales. Ces pratiques, dignes d'un autre âge et signes incontestables d'une mauvaise éducation, crient haut à la commune. Il faut en effet savoir que le prix d'un pavillon est de 230 F et que les achats de feux représentent une dépense annuelle de 5 000 F.

Il s'agit de l'argent de tous dont nous sommes complices. Il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant afin que de tels faits ne se renouvelent pas.

qui l'entoure ! Ce qui est surtout remarquable, c'est la cohorte des béats qui sont encore et toujours à s'émouvoir des prises de position de l'Eglise et à vouloir nous faire partager leur enthousiasme sur sa capacité à évoluer ! Ou il s'agit de leur part de la plus totale mauvaise foi (un comble pour des croyants !) ou alors cela procède d'une inconscience pure qui confine à l'aveuglement complet ! Sans rimaux une polémique récente, n'est-ce pas le cas de ceux qui cherchaient à nous convaincre de «l'avance» du pape en matière de défense des minorités ? Mais revenons-en à l'édition du «Monde» qui, après nous avoir rappelé les propos de Jean Paul II déclarant l'évolutionnisme «plus qu'une hypothèse», poursuit : «Les conséquences de cette réhabilitation peuvent être considérables. La distance ainsi prise avec la lecture fondamentaliste de la Bible risque d'entamer tout l'édifice dogmatique chrétien, fondé sur le pacte originel et l'existence du mal, qui a façonné nos mentalités occidentales. Sans la notion de culpabilité héréditaire, liée à la dérive du «premier homme», Adam, des dogmes centraux de la foi chrétienne, comme le péché originel et la Rédemption, ne sont plus compréhensibles». Gasp ! Encore un petit effort et la tentation romaine va nous réhabiliter le Breton Pélagé, Morgan a brezhoneg, cet hérétique iconoclaste qui, au début du 5ème siècle, nait la prédestination et déclarait que le péché originel n'était en rien héréditaire mais tout au plus imputable au seul Adam ! Il fut combattu avec acharnement par le sinistre Augustin d'Hippone, «père»-sur qui je ne laisse pas ses œuvres s'être traduites avec délectation par les incultes bretonnants. On peut cependant être satisfait de lire dans l'édition du «Monde» que des idées comme celles de Pélagé étaient à même de mettre en peril «l'édifice dogmatique chrétien». C'est que le pélagianisme, à la différence de l'arianisme qui s'était propagé

chez les Germains, fut l'hérésie la plus importante qui traverse le monde occidental ancien ; elle n'était pas en outre née en Orient comme la doctrine d'Anus mais en Bretagne, c'était donc à priori une pensée indigène. Il est troublant que le plucart des besogneux de l'historiographie bretonne rejettent l'existence même d'hérésie au cours de l'histoire de Bretagne. Cela est vrai pour le 5ème siècle, mais aussi pour les 11ème, 12ème et 17ème siècles. Et pourtant il y eut Eon de l'Étoile puis Abélard, condamné pour ses audaces tout comme le bon Scot Engène, cet Irlandais philosophe, dont la pensée provoqua de féroces fermentations de révolte contre l'ordre social dans l'Europe médiévale ; il y eut ces «Trois livres» composés vers 1147 par l'archevêque de Rouen, Hugues d'Amiens contre les «hérétiques bretons», puis, au 17ème siècle, les missions de Maunoir et de ses miliciens jésuites contre les alliés à la Montagne, mais nos historiens-directeurs de conscience n'en ont cure ! Pourquoi me direz-vous ? Risquons une explication en parallèle avec ce qui précède : si l'hérésie ou survivance du paganismisme il y avait eu, cela reviendrait à entamer tout l'édifice dogmatique social démocratique chrétien de la contre-révolution qui définit l'identité bretonne par le christianisme romain et qui se cristallise autour du mythe biblique des «saints fondateurs» et de la «paroi» primitive - cette fiction spatio-temporelle du peuple breton hibernarriat comme dans un cocon depuis quinze siècles ! Comme quoi toute évolution trouble les données d'origine. Alors formulons un vœu : vu le degré d'évolution de la sainte inspiration de nos gentils chercheurs en sciences historiques, souhaitons que le troisième millénaire accouche enfin d'une vision audace de notre histoire, mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas ? Alors, mes bien chers frères, une dernière audace : le vingt et unième siècle sera un siècle où nous sera pas.

Par Vani KERLOCH

Après le Yeun Ellez, Brocéliande.

Armée, ras le bol !

Une nouvelle fois l'armée d'occupation française se distingue, après l'incendie des Monts d'Arée, la missile foireux perdu au large de Penmarch, aujourd'hui ce sont ceux de polytechnique à Coëtquidan matière grise de l'Etat français, qui s'attaquent à un des plus précieux patrimoines légendaires de la Bretagne, la forêt de Brocéliande, en effet, 900 années pour la grande majorité plus que centennaires doivent être abattus, prétexte : la sécurité routière de l'ancienne route de Ploërmel-Rennes, quand on sait que c'est l'armée française qui pendant des années a toujours relégué qu'une voix expresse traversa le camp de Coëtquidan, à cette époque elle se souciait peu de la sécurité des automobilistes.

Gens de Bretagne, nous devons être très vigilants, empêcher par tous les moyens ce saccheggio, ce massacre, pas un arbre ne doit être abattu.

C'est si Juppe dame partout «que son étai ne renoncera pas à assurer l'ordre public, que le terrorisme est une forme d'insulte à l'état de droits», nous, nation bretonne, nous ne pouvons accepter que notre terre soit incinée, nos forêts abattues, nos océans militarisés.

Que demain, chaque arbre abattu, ce sera un casari qui aura des comptes à rendre à la nation bretonne.

Messieurs de la tronçonneuse, Messieurs les incendiaires, Messieurs les trépis, Rappeler-vous ces paroles de Pierre Georges (alias colonel Fabien) lors de son acte héroïque au métro Barbès contre les nazis «cha-qui son boche».

A bon entendre, salut.
Reun Le Diquerher - Lann ar Ster
Mony Engann dans le Mens d'Arée le 7 juillet 1996
(Photo Louis BLOU)



Emgann/Combat breton n° 133 7

Bigard Kemperle.

Retour vers le XIX^{ème} siècle social ?

La comité Emgann de Kemperle exprime sa solidarité et son soutien le plus total aux grévistes de l'usine Bigard.

Les conditions de travail, comme ailleurs dans l'ensemble du secteur agro-alimentaire, mais pas seulement, y compris de plus en plus de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Les revendications des salariés, le courage et la ténacité mettent en évidence la profondeur des problèmes sociaux auxquels notre société capitaliste et mondialisée nous entraîne, sont légitimes.

Le droit de vivre dignement et de travailler dans des conditions décentes et le respect, sont un minimum auquel les salariés de chez Bigard n'ont pas droit et pour lequel encore ils doivent se battre.

Une fois de plus, on voit les résultats du productivisme libéral qui applique les lois du marché sans tenir compte de l'être humain.

L'argent des richesses produites par les travailleurs doit aussi leur revenir et pas seulement être accaparé par une minorité dirigeante pour servir des intérêts opposés à ceux de la population.

Emgann Kemperle dénonce l'attitude du CNFP plus enclin à servir les intérêts des partis politiques français que ceux du peuple breton ou l'on assiste à une véritable casse et du tissu social et économique breton.

S'il veut que l'économie bretonne aie une dimension humaine, le peuple breton se doit de choisir son avenir en luttant pour son indépendance politique.

MOUVEMENTS SOCIAUX CHEZ BIGARD

Cette personne est solidaire, mais tient à garder l'anonymat



Le monde associatif sportif facteur de réinsertion sociale ?

Pendant 20 mois des travailleurs sociaux se sont penchés sur le problème de la réinsertion sociale des jeunes chômeurs et marginalisés. La problématique était de savoir si l'activité sportive pouvait favoriser une reprise de contact avec le monde du travail et celui des circuits professionnels.

Il semble important que ce premier rapport réalisé sous l'égide de la Mission locale du Pays d'Auray soit diffusé le plus largement possible afin de permettre un début de réflexion dans des domaines où nous n'avons pas l'habitude de travailler.

Il faut voir plus loin que l'aspect purement local des données. Le bassin d'emploi du Pays d'Auray a été choisi selon des critères pouvant être appliqués ailleurs, voire pour certains généralisés (commune urbaine, littorale, rurale, insulaire...).

Cette étude ne prétend pas résoudre tous les problèmes ni faire la révolution. Elle analyse une situation de fait qui, elle, est générale ; et c'est en cela qu'elle peut faciliter notre réflexion.

Les lois Pasqua sur l'immigration et leur application.

CONFERENCE - DEBAT LANNION - Carré Magique - 17 janvier à 21h

avec Didier Liger, avocat au barreau de Versailles et Ronan Appéré, avocat au barreau de Brest.

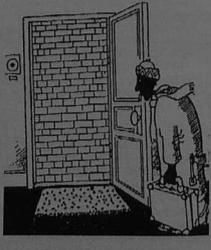
Organisé par Amnesty International, Lannion, BOD, Groupes Rencontres, I Somnanbuli, Terre des Hommes, Lannion.

E 1994 e oa bet aozet gant pemp kevredigezh eus Lannion (+Bod-, «Amnesty International Lannion», «I Somnanbuli», «Rencontres», «Terre des Hommes Lannion») devezhoù kelouidiñ ha studiañ diwar-benn ar gwir da gaout ha da reiñ bod, goude ar bec'h a oa bet er vro. Añkaniz, Kured, Euskantz, ha re all marthe, a oa bet skarzhet kuit ha kaset d'o broioù orn, ha klasket e oa bet laou e penn an dud o doa sikouret anezhe - en ur ober daou vobaz e oa bet harzet, goulnetalet hag a wechou loubibachet ouzhpenn kart den e Breizh.

Daou vloaz goude, e fin 1996, ne c'h a ket gwelloc'h an traoù. Daouet da stourm kalonkek repudi an iliz Sant-Bernard e Pariz e fin an haf, e kendalc'h an «OPFRA» (ofis ar repudi) da reiñ ur respont nach d'an darn vuiañ eus ar repudi o c'houlenn ar stadañ ofisiel, hag ar polis d'o chas en-dro d'io broioù orn. Tra ma chom ar all hep paperoù, hep gwirioù, en ur seurt «no man's land»-meistradurel, deñt da vezañ «clandestins»-daoust dezhe.

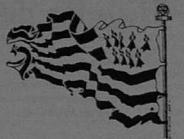
Poent bras eo kelouidiñ an holl diwar-benn diazeze lezennel an doareoù-se, da lareo e al lezennoù «Pasqua», gant o luzherezh, o dislavarioù hag o falioù. Setu perak hon eus pedet daou vruetaer, an ao. Appéré eus lez Brest ha Liger eus lez Versailles, o daou arbennigourien war gwir an «estrategourien», d'o displegañ desomp.

Neuze e peomp an holl da zont ar gazdaed (prezegenn, goulnnoù ha kendivz).



Ra strako hon bannieloù !

Pennad-kaoz gant Divi Kervella eus Kevardhe Vannielouriezh Breizh



Nevez zo eus bet savet ur gevredigezh da bal dezhi studiañ ar vannielouriezh da lareo eo ar bannieloù, o istor, petra a zalc'het hag all.

Dre ar bed a bezh ez eus aozadurioù o'h ober kement all, o tistum, o studiañ, o'h ober bannieloù zoken. Giz ar bannieloù a zo un dra gozh met bev tre eo. Ha deuet da vezañ bev spontus en XX^{vet} kantved. Neus met gwellet ar c'hoarioù olimpik da skouer betek ar beostoù gwellet ! Deut eo da vezañ unan eus an arouezioù brudetel ha muiañ implijet hin an deiz.

Gallout a ra bezañ arouez n'eus forzh peseurt aozadur a benn ar fin. E-barzh ur bern broioù ez eus ur banniel gant kement-kêr a zo. E bro Holland da skouer ez eus tud hag o deus ur banniel evito o unan hag a vez gwintlet ganto war o zi pe war o bigl. Dre ar bed eo evel-se a gozh.

politikel modern ha skarzhet ar folkloraj. Evel ma oa eus Gwladern evit al laregezh.

Lareo vez e oa bet gwellet ar banniel nevez evit ar wech kentañ e Pariz da gwelet diskozeadeg 1925. Er penn kentañ n'eus ket plijet d'an holl. Ar re ne oant ket al luskad modern-se ne gant ket plijet tamm ebet. Lod a oa da gant banniel an Duged ha bezh ez eus bet skrivet ur bern pennadoù rusti spontus a-wechou. Da skwer gant ar barzh Abaol ar lavare a oa ar banniel-se ur «categori amerikan» - E-pad pell n'eo bet implijet nemet gant broadelourien eus n'eus forzh peseurt lu, eus Yann Sohier betek Yann Vari Perrot. Reuz a save a-wechou pa veze klasket gwintañ banniel Breizh. Bro C'hall a oa a-enep krenn ha dispakañ banniel Breizh a davez mont da zaberenn kudennoù gant ar polis. Neuzon ket hag-eh e oa bet difennet gant al lezenn evel ma oa bet diwezhañ ar BZH peget ouz ar c'hiri.

Ar rak-ha goude ar brezel ez eus bet muoñ muñ a dud o'h ober gant ar banniel nevez ha dreist-holl goude ar bloavezhioù 30. Ha n'eo ket hepen gant ar vroadelourien laketañ a veze war ar bigl, e-barzh ar c'hiri ha goude er manifestadegoù, er c'hoardoù melli-droad. Banniel evit bet degemeret kouz lareo gant an holl. Gwellet vez war an tsk-kêr. E-pad an hafiv hon eus zoken gweliet, juped dindan ur banniel «gwen ha du» !

N'eo ket kement ken ur banniel stourm o'h aroueziañ Breizh o'h enn evel e-giz ar penn kentañ. Deut eo da vezañ banniel an holl Vretoned. Graet eo evit ur bobl, setu so mat re ! Memestra, ha vez ket implijet al lec'hioù zo. Perak ez eus bet ijinet ur seurt logo a vez laketañ war ur banniel veur gant ar Rammoù ? Ma n'eo ket evit enebañ ouz ar Gwern ha Du ? Ar «Pays de la Loire» o deus ijinet ur banniel evito a vez lareo war ar savadurioù ofisiel. Neus den ebet evel-just o'h ober gant ar banniel-se, nebeutoc'h o'hozh e bro Naoned. Ne bij ket choazh ar «Gwen ha Du» d'an holl a hend all e veze gweliet war an holl tsk-kêr. E Bro Savoie, e Bro Euskadi a vez gweliet banniel ar vro a kement-kêr a zo tout.

N'eo ket kement ken ur banniel stourm o'h aroueziañ Breizh o'h enn evel e-giz ar penn kentañ. Deut eo da vezañ banniel an holl Vretoned. Graet eo evit ur bobl, setu so mat re ! Memestra, ha vez ket implijet al lec'hioù zo. Perak ez eus bet ijinet ur seurt logo a vez laketañ war ur banniel veur gant ar Rammoù ? Ma n'eo ket evit enebañ ouz ar Gwern ha Du ? Ar «Pays de la Loire» o deus ijinet ur banniel evito a vez lareo war ar savadurioù ofisiel. Neus den ebet evel-just o'h ober gant ar banniel-se, nebeutoc'h o'hozh e bro Naoned. Ne bij ket choazh ar «Gwen ha Du» d'an holl a hend all e veze gweliet war an holl tsk-kêr. E Bro Savoie, e Bro Euskadi a vez gweliet banniel ar vro a kement-kêr a zo tout.

N'eo ket kement ken ur banniel stourm o'h aroueziañ Breizh o'h enn evel e-giz ar penn kentañ. Deut eo da vezañ banniel an holl Vretoned. Graet eo evit ur bobl, setu so mat re ! Memestra, ha vez ket implijet al lec'hioù zo. Perak ez eus bet ijinet ur seurt logo a vez laketañ war ur banniel veur gant ar Rammoù ? Ma n'eo ket evit enebañ ouz ar Gwern ha Du ? Ar «Pays de la Loire» o deus ijinet ur banniel evito a vez lareo war ar savadurioù ofisiel. Neus den ebet evel-just o'h ober gant ar banniel-se, nebeutoc'h o'hozh e bro Naoned. Ne bij ket choazh ar «Gwen ha Du» d'an holl a hend all e veze gweliet war an holl tsk-kêr. E Bro Savoie, e Bro Euskadi a vez gweliet banniel ar vro a kement-kêr a zo tout.

Neuz e peomp an holl da zont ar gazdaed (prezegenn, goulnnoù ha kendivz).

C.B. : Ha bremañ e ranker kemer ivez e korr giz al logo ?

D.K. : A wechou a raer gant ur logo. Ul logo a zo kentoc'h un arouez. A-wechou e vez graet bannieloù ganto met ne vezont ket gweliet mat e gwirionez. N'eo ket brav ker. Neus nemet soñjal al logoù a zo bet graet gant kêrioù zo e Breizh pe al logo a zo bet ijinet gant rammoù Vreizh. Giz al logoù a zo bet graet evit rastellet ar c'hiri, pa ouzer pegement e koustont, betek 25 000 ur ant tamm !

E broioù zo eus lezennoù strizh memestra. Ar Stad C'hall, a pad pell, na asante nemet d'ur banniel hepen evit Bro C'hall a bezh da lareo eo an iliz ha ofisiel, o'ho kaout traoù all. Ur vro hepen, ur republik hepen hag ur vev hepen. Met se eo ar spered gant.

C.B. : Pe hini eo ho lachenn labour ?

D.K. : Bez eus aozadurioù a labour war ar bed a bezh. Ni a labour hepen war bro Vreizh. Ha labour a waic'h a zo da studiañ ar pezh a zo bet da gentañ ha da all ijinet bannieloù a feson d'ar c'hêrioù ha d'ar aozadurioù a bep seurt. Alizh anezho da gaout bannieloù brav, reizh, a vo ur wir skouder eus o bro. Evidomp, ar c'hiz da gaout bannieloù evit an departamantoù a zo graet evit distru personelezh Breizh.

Ar broioù a zo bev abaoe pell, peñ, klask a raer distru pe evit ijinañ traoù nevez n'eo ket pobek tamm ebet, gant gant hier nevez evit dispenn ena ar vro.

C.B. : Ha banniel Breizh a vremañ. Pe hini eo e istor ?

D.K. : Ar banniel-se a zo anavezet mat mat daoust ma n'eus deus tamm stadañ ofisiel ebet e gwirionez. 70 vloaz zo pezh n'eo ket gwial gozh. Met koshozh evit bannieloù zo, ijinet eo bet gant Morvan Marchal, un den eus Breizh Uhel, gant e Gwintio. Ti savour o oa hag un arouez e gwirionez. Unan eus kensavereñ gentañ-Breizh Ateo-er bloavezhioù 20 gant studien all a oa em vodet evit difenn Breizh. Tad Morvan Marchal a oa eus ar Vosgaz hag e vamm eus bro Roazon.

Ur gudenn a oa d'ar c'hiz-se. Bez e oa ur banniel a veze implijet gant Bretoned zo a davez e c'hoant da ziskouez Breizh : ar banniel gant erminoù penn da benn, du war ur forzh gwenn. Ne bije ket da gizez a dud. Ne veze ket gweliet mat eus a bel. Ur bern tud a veze drokvesket gant banniel rouzelenn Bro C'hall a oa kreñv d'ar c'hiz-se hag a raer gant ur banniel gwenn tout ivez treset warnañ fleuridurioù melen. Neb ne oar ket a c'hell lazhañ.

Paotrez «Brez Ateo» a oa kontrol bev d'ar re-se ha

ne bije ket kalz dezho bezañ kemmesket ganto. Soñjet o doa modernaat ar banniel.

E gwirionez, an deus lochet marteze diwar skodek kêr Roazon gant erminoù hag al banniel gwenn ha du. Pe hervez tud al diwar skouer ar banniel amerikan. Ha tud all c'hoazh diwar ar banniel gresian a zo warnañ 9 bandenn ivez, gwenn ha glas-e-lech du.

Marchal a oa eus an tu-kreiz, ul laik gant en ur famih trinitasorel. Ha d'ar c'hiz-se e oa ar Stadoù Unanet ur skouer evito. Pezh en dije marteze talvezet dezhañ mont war an Amerik.

Displeget an deus perak e oa bet dibabet gantañ al livioù hag an dresadenn : 9 bandenn, 5 du ha 4 gwenn. Ar 5 du evit broioù Breizh diaze a oa eus Breizh Uhel, bro Roazon, bro Zol, bro Sant-Brieg, Bro Naoned, ha bro Sant-Maloù. Ha 4 gwenn pa vez komzet brezhoneg dre vras : bro Dreged, bro Leon, bro Wened ha bro Gern. Hag ar c'hiri uhel-kreiz eo bet miret banniel kozh an duged ha lavout eo an erminoù.

E gwirionez, e leje bezañ erminoù n'eus forzh pegement er c'hiz-se. Hirer an deiz ne vez dre vras nemet 11 anezho war zent morm (4 x 3 x 4). E-pad pell e oa bet 9. A wechou e veze reoù drochet bezh zo reizh e-kever stud ar skodeoù. Bremañ e lavar tud zo eo 11 an niver izherennioù a zo e-barzh Breizh dieub. Met a-giz ur banniel evito a zo e-barzh Breizh dieub.

C.B. : Petra a felle da vMorvan Marchal diskouez ar banniel nevez-se ?

D.K. : Ur banniel modern e oa da vezañ ar banniel-se. Ur banniel evit ur vroed a oa soñjet dont da vezañ dieub pe da vitanañ mestr warn hec'h unan, amren. Ret eo lavout eo da d'ar c'hiz-se ul luskad o vodañ arzoù eus a bep lachenn a oa war un dra difennerezh Breizh, a du evit difenn Breizh d'ouzh Bro C'hall. Bez e oa tummat ar Seizh Breiz, a felle dezho ober un arz



C.B. : Hag al livioù gwenn ha du ?

D.K. : Al livioù gwenn ha du a oa livioù Breizh abaoe pell. Neuzon ket mat perak. N'eo ket ar banniel gwenn ha du nemetañ e gize vez lareo a-wechou. Gwir eo n'eus stad ofisiel ebet, lakomp e msk ar re a zo en ONU kement a veze gwenn ha du hepen. Met un nebeut broioù hep stad eo gwenn ha du o banniel. Kerne-veur, Korsika. E bro Svis ez eus bannieloù gwenn ha du gant kantonoù zo. Banniel republikan Zeland Nevez a zo gwenn ha du. N'eo ket ofisiel, banniel ar republikaned ez eo.

Er greun-amzer ar skodek hag ar banniel a yae asamblez. Ar skodeoù o deus kroget en X^{vet} kantved. Abaoe ma 'z eus brezelioù etre an dud e vez arouezioù ganto, evit en en arwezoù hag evit brodeañ an dud d'enn an gannañ. Un arouez stourm eo bet da gentañ. Unan a oa anavezet mat hag ar eus amzer ar Vretoned kozh pa gant ar Breizh Veur eo an dragon, an serouant, un arouez deut da heñ ar Romaned. Akkaveit ivez serouantioù kozh war traoù kozh a Breizh. War iliz Perrot da skouer e vez gweliet Arzhur o lazhañ an serouant. Chomet eo an serouant se war banniel Bro Gembre a vremañ. (Da vezañ kendalc'het)

Histoire de la pêche à la morue en Bretagne.

Par Hervé PERSON

Si le XIX^e siècle constitue l'apogée de la pêche morutière, particulièrement sur la côte nord, il faut savoir que cette aventure économique a débuté bien avant et qu'elle a concerné de nombreux ports bretons tant de la côte sud que de la côte nord. Nous étudierons donc de ces deux périodes historiques.

I. De la fin du Moyen Age à la Révolution.

Au début des temps modernes, l'esprit de découverte qui baigne l'Europe souffle sur la Bretagne. À la fin du XVI^e siècle, les Bretons explorent l'île de Terre Neuve. Là, ils tombent sur d'immenses bancs de morues. Malgré l'éloignement, l'abandon de la morue justifie l'aventure. Cette pléthore va entraîner la ruine des sécheres bretonnes de melius et multiplier les vocations. Ainsi, en 1514, on assiste à une transition entre les religieux de Beaufort et les habitants de Bréhat établissant que les marins partant pour Terre Neuve doivent une redevance annuelle sur tout poisson en provenance comme de la «côte de Bretagne». Cette redevance est convertie en une rente de 100 sous. (Source A.D. Rennes 8.M.14).

Plus tard, en 1565, au Croisic, on dénombre 25 bateaux armant pour cette pêche, mais à seulement à Saint-Malo, Lannion, Saint-Fol et Ploemeur participent aussi à la course.

Au XVII^e et XVIII^e siècles, les pêcheurs bretons font les frais des affrontements continuels entre la France et l'Angleterre. Ainsi, en 1635, les pêcheurs peuvent sécher leur poisson à Terre Neuve moyennant une taxe de souveraineté à l'Angleterre. Régulièrement, nos pêcheurs sont attaqués. Excédé, le 2 janvier 1647, dans un arrêté, le Parlement de Bretagne, autorise l'armement d'un navire pour protéger ses hommes. Sous le despotisme Louis XIV, la pêche morutière bretonne sera grandement affectée. Ainsi, avec la révocation de l'Édit de Nantes qui prive les protestants de multiples droits, non nombre d'armateurs bretons préfèrent émigrer, privant l'économie de notre pays d'éléments dynamiques. Plus, en 1713, avec le traité d'Utrecht, les Anglais obtiennent la totalité de l'île de Terre Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon, mais les Français obtiennent le French Shore et le droit de pêcher la morue pendant les mois de été sur une partie de la côte. (Source Service historique de la Marine Brest Introduction à la série 5C). Cette pêche sera très dommageable pour les intérêts bretons plus de pêche libre à la morue elle signifie plus de roque - les Nonvions, notamment ceux de Bergen obéissent le monopole de la roque, d'où une hausse très sensible de cette dernière qui pesera énormément sur le destin des pêcheurs sardniers bretons.

En 1755, les Anglais humilient les Français en détournant plus de 200 navires sur le Banc. Suite à cet affront, la France se résigne à déclarer officiellement la guerre (Source A.D. Rennes 5.M.144). Avec la traite de Paris, la France perd le Canada.

Ces défaites répétées de la France incitent les armateurs et l'État à mettre au point un système de reconquête, de reconstruction de la flotte hauturière. L'objectif de la Marine est d'avoir à sa disposition une pépinière considérable de marins aguerris, ce seront les inscrits maritimes. Mais parmi ces inscrits maritimes, certains subissent un agressement plus poussé, ce sont les Terre Neuvas.

Si les ressources de la mer étaient réservées aux inscrits maritimes, il existe différentes catégories d'inscrits maritimes, selon la pêche qu'ils pratiquent. La Royale se fera d'abord l'avocat de la grande pêche, puis bien après celui de la petite pêche ou de la pêche côtière. Au XIX^e siècle, elle engagera une lutte contre la pêche à pied pour réserver l'accès à la ressource aux autres pêches. Toutes ces pêches sont liées entre elles, de sorte que l'on ne peut pas avantager l'une sans que cela ne réaffecte une aménagement de leur statut et la grande pêche contenant la

protection sociale maximale (Invalides).

En contrepartie, pour former ces marins et pour armer le maximum de bateaux, les armateurs reçoivent des primes substantielles. L'abondance de ces primes va avoir un effet pervers, tout le bénéfice des armateurs se trouve dans ces primes, la pêche a tendance à devenir accessoire. Dans ces conditions, à quel bon se préoccuper de la qualité du produit ? Cette dégradation est accentuée par la période de l'année pendant laquelle les Français exercent leur droit de pêche (selon les traités), période qui n'est pas propice à une bonne qualité de la roque. Pour maintenir «leurs privilèges» sur la petite pêche et la pêche côtière, armateurs bretons et État français s'allient pour faire obstacle à tout progrès social dans ces pêches. Au siècle suivant, ils recevront le soutien des conservateurs. Tel est le système ou va perdurer tout au long du XIX^e siècle.

Malgré cela, l'État et les armateurs trouvant le coût de la main-d'œuvre trop cher, encourageront l'embauchement de clandestins. Dans l'engagement à la mode du Nord, comme dans l'engagement au 1/5, chaque homme d'équipage recevait quelques semaines avant le départ une somme d'argent appelée «cot de vin». La valeur de ces pots de vin variait énormément en fonction du marché de la main-d'œuvre et suivant les qualifications et l'expérience de chaque homme. Les sommes ainsi versées étaient déductivement acquises à chaque membre de l'équipage à partir du moment où le navire appareillait. L'homme qui ne se présentait pas à l'embarquement devait le rembourser. L'utilisation de clandestins permettait de limiter le coût des équipages sans réduire la puissance de travail. (Source Briant Giandestini et systèmes de rémunération sur les terres neuves au XVIII^e siècle).

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, pendant que la France remporta des victoires, sous la pression des armateurs, un conseiller d'État en l'an V rédige un mémoire demandant la restitution de Terre Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon. Il demande que dans le traité de paix, on obtienne le droit d'avoir des établissements fixes et permanents ainsi que le droit de couper les arbres pour la réparation des navires. (Source A.D. Saint-Brieuc, 9.M.16). La défaite de Trafalgar donne aux Anglais la maîtrise des mers. Les relations avec Terre Neuve sont interrompues et les Français ne reçoivent plus de morues, ce qui développe les salaisons de merluques sur les côtes insulaires. La merluque désigne le marlu séché et préparé comme la morue. (Source «La Pêche en Finistère en 1810». Société archéologique du Finistère, 1977).

II. De la Restauration à la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce système socio-économique porte en lui les germes de sa destruction. Pour maintenir leurs intérêts, l'État et armateurs vont «refectionner» ce système. L'exploitation des hommes attendra son comble à la fin du XIX^e siècle. Victime de cette exploitation, la qualité des produits s'en ressent. De plus, ce système est très coûteux et l'État



PHOTOGRAPHIE DE LA BOUTEILLE DE COGNAC BRAYONNE (Collection Musée - Finistère - Musée de la Pêche de Saint-Brieuc)

recrèche de plus en plus à soutenir à bout de bras ce complexe mécanisme. L'économie morutière s'étonne dans un cercle vicieux... l'exploitation des hommes entraîne une détérioration de la qualité des produits, d'où perte des marchés, les armateurs se tournent vers l'État pour demander une augmentation des primes, n'ayant pas obtenu tout ce qui ils désiraient, les armateurs accentuent l'exploitation.

A. Exploitation des marins.
Cette surexploitation se vérifie dans de multiples domaines : système de rémunération, conditions de travail, conditions de vie, statut social et déreglementation.

1. Système de rémunération.
Le système de rémunération est le système à la part. Dans ce mode de rémunération, la paie du marin est calculée selon le nombre de parts saucées et le droit après paiement des frais communs. Et justement, l'astuce des armateurs consista à mettre dans la rubrique «frais communs» des dépenses qui n'y ont pas leur place. Ainsi, en 1826, les patrons mettent l'impression du coffre d'attache dans la rémunération des frais à déduire sur le produit brut de la vente de poisson. Les équipages protestent contre cette façon de calculer. (Source A.D. Rennes 8.M.91). La comptabilité est faite de manière assez larvaire... c'est ce qu'il le commissaire-adjoint de Saint-Pierre et Miquelon. «Les marins sont bien trop imprévus et insoucients pour discuter leurs droits et réclamer leur dû. Avec un peu d'argent dans les poches après six mois de fatigue et quelques fatigues, ils se déclarent satisfaits. Ils ne songent pas à vérifier les quantités de boîtes mises à leur charge ni à examiner les autres éléments du partage. L'intervention du commissaire de l'inscription maritime pourrait leur être d'un secours très efficace mais le Département a proposé un cas récent où cette action s'était exercée au profit de l'équipage contre l'armement à dévotion. Initiative prise par l'administration de la Marine à Saint-Pierre». (Source Service Historique de la Marine Brest 5.C.28 Rapport du 2.12.1899).

Dans la rémunération intervenait aussi le «mille» de morues pêchées. Les nombreuses luttes entre pêcheurs et armateurs consistèrent à établir un poids standard du «mille». L'armateur ayant intérêt à ce que ce dernier soit le plus élevé possible. Ainsi, en 1811, les revendications des pêcheurs sont : 1. augmentation des avances, 2. constitution de carnet de droits, 3. que le mille de morues soit ramené de 30 à 25 quintaux. (Source A.D. Rennes 8.M.91). Vers 1830, le mille pesait 40 quintaux.

2. Conditions de travail.
A la pénibilité du travail, par pure avance, les armateurs augmentèrent la dangerosité. Cette détérioration des conditions de travail se manifeste de divers manières : augmentation de la charge de travail (nombre d'heures travaillées d'hiver), embauchement insuffisant de marins. Il fallut un décret du 20 avril 1889 réglementant le minimum d'équipages des navires armés pour la pêche à la morue.

En 1850, le capitaine de vaisseau Binetard proposa à la CCI de Saint-Brieuc de retarder le départ des navires pour la pêche d'Islande (du 15 au 20 mars au lieu du 1er). Ce décalage permettrait d'éviter les désastres dus à l'absence de nombreux temps. Le Goastar, armateur à Paimpol «fait observer que la date du départ au 15 mars est absolument la ruine de l'industrie... le seul bénéfice que les armateurs retirent de la pêche totale est la vente de la première pêche qui serait entièrement perdue en partant aussi tard. La majorité des membres de la chambre fixe la date au premier mars». (Source CCI Saint-Brieuc 1893).

Autre facteur aggravant, le mauvais état des instruments de navigation. En 1894, dans une note, le vice-consul à Saint-Jean de Terre Neuve mentionne ces faits : «J'ai eu devoir rappeler l'attention du Ministre sur le mauvais état des boussoles dont les patrons doivent être pourvus en quittant le bord pour aller relever les lignes. J'ai souvent constaté que ces instruments ne fonctionnent pas ou ils sont rouillés, ou le verre est mal ajusté, quand il n'est pas cassé... Plus loin, concernant l'obligation pour les doris d'emporter des vases et de l'eau douce pour 3 jours au moins, il fait cette remarque : «Les provisions de doris dont le patron a péri étaient gâtées. Ce marin, après 3 jours de souffrance, fut pris de délire, tomba ou se jeta à la mer. Son compagnon d'infortune, plus jeune a résisté ; mais quand après on lui retrouva le sixième jour gisant dans l'embarcation, on l'a trouvé mort». (Source CCI Saint-Brieuc 1894 P.61). Après ces dures journées de labeur, s'ajoutaient les difficiles conditions de vie à bord de ces bateaux.

3. Conditions de vie.
Ces conditions de vie déplorables se rapportent surtout à l'alimentation et au manque d'hygiène.
L'alimentation pêchait souvent en quantité et en qualité. Elle était très simple et peu variée : soupe, pommes de

Terre, lait et beurre étaient les principaux ingrédients. Sur les doris, l'alimentation était constituée par les biscuits, parfois de très mauvaise qualité. Ces régimes alimentaires entraînaient de nombreux cas d'indigestion, de vomissements, surtout chez les graviers. L'inscription maritime en état parfaitement consciente et dans plusieurs rapports à la fin du siècle dénonçait cette condition. «En ce qui concerne la nourriture, la ration prescrite par l'arrêté de 1825, qui ne répond d'ailleurs plus au besoin du notre époque a subi dans la pratique de nombreuses modifications et en fait elle varie suivant les habitudes de chaque maison de sécherie. Il en résulte qu'on ne possède plus de base pour apprécier la justesse d'une réclamation». Aussi, les commissaires de la marine réclament en faveur des graviers l'établissement d'un nouveau tableau de la ration journalière. (Service Historique de la Marine Brest 5.C.28).

Question breuvage, la région la quantité : «Chaque homme reçoit par jour... un quart de vin, de 2 à 3 quart de cidre, de la bière à l'essence de Sureau à volonté et chose invariablement 36 centimes d'eau de vie. Le capitaine se réservant d'en augmenter la dose dans les grandes circonstances». (Source Rapport de médecin de 2^e classe 20.7.1894 Brest 5.C.28). Cette alcoolisation des marins est régulièrement dénoncée. Les jours de repos, les marins restent au cabaret et se produisent ivresses, désobéissances et absences légères.

Pour combattre cette alcoolisation, le chef de service administratif proposa diverses mesures dont l'emploi obligatoire d'un cuisinier à bord. «Il s'agit de remplacer l'excitant de l'alcool par une nourriture plus abondante et mieux préparée. L'embarquement d'un cuisinier ou d'un homme spécialement chargé de la nourriture d'équipage s'imposait à bord de nos bateaux pêcheurs sur lesquels jusqu'à ce jour nous voyons les soins de la préparation de la nourriture confiés aux pêcheurs, petits étres chétifs et malines, vrais domestiques de bord, malpropres et malgrés. Le cuisinier ou l'homme qui en fera l'ordonne aurait droit à une part, comme les autres pêcheurs sur la tiers revenant à l'équipage». (Service Historique de la Marine Brest 5.C.28). Maynard ou un faible revenu, les marins s'opposèrent à cette proposition. (A.D. Rennes 8.M.91 1891).

Lors de la campagne de pêche de 1914, ce problème de nourriture n'est toujours pas réglé. «Ces questions de nourriture constituent comme on le sait, à bord des navires, l'essence même de la discipline et du bon ordre, on ne saurait trop insister sur l'utilité qu'il y aurait à établir sans tarder un règlement précis sur l'alimentation des pêcheurs

Autre élément intervenant dans ce système de rémunération... les avances. Limités des armateurs consistait à distribuer les avances les plus basses possibles. Pour ce, ils invoquaient la lutte contre l'alcoolisme... l'argent avancé risquait de partir de suite dans la boisson. Mais, le noble réel était de maintenir le ménage de Terre Neuvas dans la plus grande dépendance. Les armateurs vont trouver des allées de poids... les commerçants Normands étaient les mains débiles ennes un commerçant. En déclinant d'accorder ou de ne pas accorder un crédit à un ménage de Terre Neuvas, le commerçant pouvait obliger le marin à se plier aux conditions imposées par l'armateur. Dans la région de Saint-Malo, «les commerçants relisent du crédit à plusieurs jours et recueillent nouveaux éléments avant classer affaire ou inciper. Secundo envassements de navires armatoriens et canalisés enquête établi sabotage grève armées coupées menaces entraves libère travail Information ouverte. Tertio bagarre hier blessures nombreuses une grave signalée hier». (Source A.D. Rennes 8.M.91).

2. Conditions de travail.
A la pénibilité du travail, par pure avance, les armateurs augmentèrent la dangerosité. Cette détérioration des conditions de travail se manifeste de divers manières : augmentation de la charge de travail (nombre d'heures travaillées d'hiver), embauchement insuffisant de marins. Il fallut un décret du 20 avril 1889 réglementant le minimum d'équipages des navires armés pour la pêche à la morue.

En 1850, le capitaine de vaisseau Binetard proposa à la CCI de Saint-Brieuc de retarder le départ des navires pour la pêche d'Islande (du 15 au 20 mars au lieu du 1er). Ce décalage permettrait d'éviter les désastres dus à l'absence de nombreux temps. Le Goastar, armateur à Paimpol «fait observer que la date du départ au 15 mars est absolument la ruine de l'industrie... le seul bénéfice que les armateurs retirent de la pêche totale est la vente de la première pêche qui serait entièrement perdue en partant aussi tard. La majorité des membres de la chambre fixe la date au premier mars». (Source CCI Saint-Brieuc 1893).

Autre facteur aggravant, le mauvais état des instruments de navigation. En 1894, dans une note, le vice-consul à Saint-Jean de Terre Neuve mentionne ces faits : «J'ai eu devoir rappeler l'attention du Ministre sur le mauvais état des boussoles dont les patrons doivent être pourvus en quittant le bord pour aller relever les lignes. J'ai souvent constaté que ces instruments ne fonctionnent pas ou ils sont rouillés, ou le verre est mal ajusté, quand il n'est pas cassé... Plus loin, concernant l'obligation pour les doris d'emporter des vases et de l'eau douce pour 3 jours au moins, il fait cette remarque : «Les provisions de doris dont le patron a péri étaient gâtées. Ce marin, après 3 jours de souffrance, fut pris de délire, tomba ou se jeta à la mer. Son compagnon d'infortune, plus jeune a résisté ; mais quand après on lui retrouva le sixième jour gisant dans l'embarcation, on l'a trouvé mort». (Source CCI Saint-Brieuc 1894 P.61). Après ces dures journées de labeur, s'ajoutaient les difficiles conditions de vie à bord de ces bateaux.

3. Conditions de vie.
Ces conditions de vie déplorables se rapportent surtout à l'alimentation et au manque d'hygiène.
L'alimentation pêchait souvent en quantité et en qualité. Elle était très simple et peu variée : soupe, pommes de



CÔTEAU-DU-NORD
BRESTOISE - Le Départ de Pêcheurs pour l'Islande

Terre, lait et beurre étaient les principaux ingrédients. Sur les doris, l'alimentation était constituée par les biscuits, parfois de très mauvaise qualité. Ces régimes alimentaires entraînaient de nombreux cas d'indigestion, de vomissements, surtout chez les graviers. L'inscription maritime en état parfaitement consciente et dans plusieurs rapports à la fin du siècle dénonçait cette condition. «En ce qui concerne la nourriture, la ration prescrite par l'arrêté de 1825, qui ne répond d'ailleurs plus au besoin du notre époque a subi dans la pratique de nombreuses modifications et en fait elle varie suivant les habitudes de chaque maison de sécherie. Il en résulte qu'on ne possède plus de base pour apprécier la justesse d'une réclamation». Aussi, les commissaires de la marine réclament en faveur des graviers l'établissement d'un nouveau tableau de la ration journalière. (Service Historique de la Marine Brest 5.C.28).

Question breuvage, la région la quantité : «Chaque homme reçoit par jour... un quart de vin, de 2 à 3 quart de cidre, de la bière à l'essence de Sureau à volonté et chose invariablement 36 centimes d'eau de vie. Le capitaine se réservant d'en augmenter la dose dans les grandes circonstances». (Source Rapport de médecin de 2^e classe 20.7.1894 Brest 5.C.28). Cette alcoolisation des marins est régulièrement dénoncée. Les jours de repos, les marins restent au cabaret et se produisent ivresses, désobéissances et absences légères.

Pour combattre cette alcoolisation, le chef de service administratif proposa diverses mesures dont l'emploi obligatoire d'un cuisinier à bord. «Il s'agit de remplacer l'excitant de l'alcool par une nourriture plus abondante et mieux préparée. L'embarquement d'un cuisinier ou d'un homme spécialement chargé de la nourriture d'équipage s'imposait à bord de nos bateaux pêcheurs sur lesquels jusqu'à ce jour nous voyons les soins de la préparation de la nourriture confiés aux pêcheurs, petits étres chétifs et malines, vrais domestiques de bord, malpropres et malgrés. Le cuisinier ou l'homme qui en fera l'ordonne aurait droit à une part, comme les autres pêcheurs sur la tiers revenant à l'équipage». (Service Historique de la Marine Brest 5.C.28). Maynard ou un faible revenu, les marins s'opposèrent à cette proposition. (A.D. Rennes 8.M.91 1891).

Lors de la campagne de pêche de 1914, ce problème de nourriture n'est toujours pas réglé. «Ces questions de nourriture constituent comme on le sait, à bord des navires, l'essence même de la discipline et du bon ordre, on ne saurait trop insister sur l'utilité qu'il y aurait à établir sans tarder un règlement précis sur l'alimentation des pêcheurs

Autre élément intervenant dans ce système de rémunération... les avances. Limités des armateurs consistait à distribuer les avances les plus basses possibles. Pour ce, ils invoquaient la lutte contre l'alcoolisme... l'argent avancé risquait de partir de suite dans la boisson. Mais, le noble réel était de maintenir le ménage de Terre Neuvas dans la plus grande dépendance. Les armateurs vont trouver des allées de poids... les commerçants Normands étaient les mains débiles ennes un commerçant. En déclinant d'accorder ou de ne pas accorder un crédit à un ménage de Terre Neuvas, le commerçant pouvait obliger le marin à se plier aux conditions imposées par l'armateur. Dans la région de Saint-Malo, «les commerçants relisent du crédit à plusieurs jours et recueillent nouveaux éléments avant classer affaire ou inciper. Secundo envassements de navires armatoriens et canalisés enquête établi sabotage grève armées coupées menaces entraves libère travail Information ouverte. Tertio bagarre hier blessures nombreuses une grave signalée hier». (Source A.D. Rennes 8.M.91).

2. Conditions de travail.
A la pénibilité du travail, par pure avance, les armateurs augmentèrent la dangerosité. Cette détérioration des conditions de travail se manifeste de divers manières : augmentation de la charge de travail (nombre d'heures travaillées d'hiver), embauchement insuffisant de marins. Il fallut un décret du 20 avril 1889 réglementant le minimum d'équipages des navires armés pour la pêche à la morue.

En 1850, le capitaine de vaisseau Binetard proposa à la CCI de Saint-Brieuc de retarder le départ des navires pour la pêche d'Islande (du 15 au 20 mars au lieu du 1er). Ce décalage permettrait d'éviter les désastres dus à l'absence de nombreux temps. Le Goastar, armateur à Paimpol «fait observer que la date du départ au 15 mars est absolument la ruine de l'industrie... le seul bénéfice que les armateurs retirent de la pêche totale est la vente de la première pêche qui serait entièrement perdue en partant aussi tard. La majorité des membres de la chambre fixe la date au premier mars». (Source CCI Saint-Brieuc 1893).

Autre facteur aggravant, le mauvais état des instruments de navigation. En 1894, dans une note, le vice-consul à Saint-Jean de Terre Neuve mentionne ces faits : «J'ai eu devoir rappeler l'attention du Ministre sur le mauvais état des boussoles dont les patrons doivent être pourvus en quittant le bord pour aller relever les lignes. J'ai souvent constaté que ces instruments ne fonctionnent pas ou ils sont rouillés, ou le verre est mal ajusté, quand il n'est pas cassé... Plus loin, concernant l'obligation pour les doris d'emporter des vases et de l'eau douce pour 3 jours au moins, il fait cette remarque : «Les provisions de doris dont le patron a péri étaient gâtées. Ce marin, après 3 jours de souffrance, fut pris de délire, tomba ou se jeta à la mer. Son compagnon d'infortune, plus jeune a résisté ; mais quand après on lui retrouva le sixième jour gisant dans l'embarcation, on l'a trouvé mort». (Source CCI Saint-Brieuc 1894 P.61). Après ces dures journées de labeur, s'ajoutaient les difficiles conditions de vie à bord de ces bateaux.

3. Conditions de vie.
Ces conditions de vie déplorables se rapportent surtout à l'alimentation et au manque d'hygiène.
L'alimentation pêchait souvent en quantité et en qualité. Elle était très simple et peu variée : soupe, pommes de

d'Islande à bord des chalutiers à vapeur, dont le vice-consul aura à surveiller strictement l'application». (Brest 5.C.28). Examinons maintenant les conditions de vie.

Le manque d'hygiène. Rien de plus instructif que la visite d'un navire. «La malpropreté ou, ce degré à la continuité du travail, peut jusqu'à un certain point être évacuée sur le port, régnant à un degré non moins sensible dans le faux port de l'avant ou couche l'équipage et dans celui de l'arrière ou loge le capitaine. Rien de plus dégoûtant que le faux port ou couche l'équipage : le plancher, vrai marécage, y est recouvert d'une boue formée des débris de plus divers et de par leur purification des plus risquées... quand, au bout de quelques minutes on s'est habitué à la demi-obscurité qui régnait dans ce local, on remarque de chaque côté des portes de riches superposées remplies d'habits malpropres : de boîtes humides et de matelas dégoûtants... ce sont les lits de repos des hommes du bâtiment. Il y en a le plus souvent six, et y jouant les quatre qui se trouvent chez le capitaine, cela fait dix couchettes pour 25 hommes au moins... d'où il résulte qu'il n'y a même pas une couchette pour deux hommes. Si quatre que l'atmosphère est tenue par un réseau des très étroits situés à une extrémité de cette mauvaise case, que l'on juge dès lors la qualité de l'air emmagasiné dans les pousins de ces hommes... air d'un apport absolument méfisant, renouvelé avec la plus grande peine et louquement vicié par la boue marécageuse de faux port, d'autre part par les rejets carboniques à 15 respirations (1894 approc médcon 2^e classe 5.C.28). Conséquence : les maladies gastro-intestinales ont pour un développeur : vomie, troubles, diarrhées, fièvres, et diversés lésions gastro-intestinales note ce médecin.

Aussi, il est proposé : 1. de remplacer les couchettes par un hamac personnel, 2. un changement dans la marche et l'heure du travail (cadences trop élevées), 3. prévisions dans le service courant de quelques heures par semaine à consacrer à la propreté des hommes, du matériel et du bâtiment, heures qui seraient choisies d'après la marche de la pêche et de manière à compromettre le moins possible le résultat final. (Brest 5.C.28).

12 ans plus tard, jugeons les résultats de ces recommandations en lisant un nouveau rapport sur l'hygiène : «On peut considérer comme désastreuse l'hygiène des matelots. Leurs logements sont mal aérés, sans lumière, souvent humides et d'un malpropreté repoussante. De moi même, j'ai essayé de régler comme cette situation, mais mes efforts sont restés vains. Il serait utile, je crois de proposer au Département d'arrêter le Commissaire de l'inscription maritime d'un pouvoir disciplinaire contre les capitaines négligents qui s'occupent ou croient s'occuper des intérêts de l'armement en rapportant aucun soin à l'hygiène et à la santé des hommes».

«Les maladies vénériennes ont augmenté, paraît-il, dans les équipages du Banc de façon très notable. La syphilis fait d'énormes ravages et les gens atteints «vénériés» sont, en raison de la promiscuité à laquelle le matelot est astreint, un danger perpétuel pour l'équipage. La cause de ces maladies réside dans la prostitution clandestine et dans l'absence à Saint-Pierre de toute réglementation».

«J'ai tout dernièrement proposé à l'administration la création d'une maison de tolérance ou tout au moins la réglementation sévère de la prostitution. La mesure qui s'impose est l'interdiction de laisser servir les matelots par les filles». (5.C.28 Brest).

Tous les rapports que nous avons consultés sont du même acabit. Ils nous montrent la nécessité d'imposer des mesures autoritaires aux armateurs pour préserver la vie et la santé des marins. Si la grande pêche avait pour but de former une pépinière de marins endurcis pour la Royale, quel intérêt pouvait avoir cette dernière si ces hommes étaient profondément handicapés par les conditions de vie et de travail, algues, réfractaires, réfractaires à toute discipline suite à des conditions abrutissantes ? Mais cette exploitation ne souffra pas aux armateurs, ils obéirent, par la déreglementation, la création de statuts sociaux dérogatoires... les graviers. (Avenir).

Hervé PERSON, salarié agricole

«J'y vais de mon Gueuloir»

par Yann Orveillon.

Voici donc enfin parus ces soixante textes, ces soixante livres chroniques sur Radio Kreiz Breizh. Aucune ligne éditoriale ne m'a été imposée, je n'ai subi aucune censure directe ou indirecte, même si la véhémence de mes propos, mon style, ma personnalité ont dû agacer quelques-uns.

Je ne me suis imposé, quel que soit le sujet, ni restrictions, ni autocensure.

J'ai voulu ces émissions hebdomadaires, fortes, décapantes, dérangeantes, révoltées.

Parce que j'aime savoir de quoi je parle, parce que cela relève du respect dû aux autres, auditeurs et locuteurs, à l'écoute d'étranges chroniqueurs.

Elles le furent, en général, dans la matinée qui précède immédiatement le passage à l'antenne, elles gardaient ainsi une certaine fraîcheur et spontanéité.

Je n'avais donc strictement pas le temps de les relire, et les couper après les avoir données à l'antenne m'aurait semblé relever d'une espèce de manipulation.

Ainsi ces soixante chroniques publiées sont rigoureusement identiques à celles que j'avais écrites dans l'urgence, absolument identiques encore à soixante émissions enregistrées sur cassettes, répétées et archivées dans l'audiothèque de RKB.

C'est assez dire que, souvent sans doute sur le style, la forme, ces textes auraient mérité d'être retravaillés, robotés, puis d'affirmer toutefois que jamais le style, la forme, n'emportent et ne modifient le fond.

Je croyais que c'était cela, le métier d'édition : gagner de l'argent pour pouvoir continuer et prendre des risques, oser ! Défier la censure par l'argent.

Mais il s'est heureusement trouvé des gens, des militants, des auditeurs de mes chroniques et des témoins de mon engagement pour penser qu'il fallait qu'elles fussent éditées.

Ces hommes, ces femmes connaissent le sens du mot «militant» et lui redonnent la noblesse et l'écrit qu'il ne devrait jamais perdre.

Bretons pour la plupart, ou ayant choisi de le devenir par l'engagement pour un pays, une culture et un mode de vie, ils sont presque tous dans la mouvance bio.

Ce ne sont pas des batteurs d'étrange, ils sont maraîchers, éleveurs, techniciens agricoles ou commerçants, soculaires, brasseurs, paysans, tous paysans et au sens premier du terme, ils sont d'un pays, de ce pays.

Ah, et parce qu'ils savent que de grandes théories ne servent pas à grand-chose sans une bonne pratique, parce qu'ils ont un assez de voir araser les talus et les haies à coups de bulldozer, de voir tuer la terre par des cultures intensives et poussées artificiellement par la chimie, assez de voir empoisonner l'eau et l'air, ils ont pris leur vie en main.

Dans ces temps d'ultra-libéralisme sauvage, qui, entre autres horreurs, a inventé la nourriture autophage et a transformé des herbivores en carnivores, combien ils doivent être convaincus d'avoir eu raison.

Raison aussi et surtout de comprendre très vite, qu'au-delà d'un encouragement de principe, il se passait du temps, si cela arrive jamais, avant que des lignes de crédit, des aides sérieuses leur soient accordées.

Il se sont donc les moyens de leur combat, ils ont forgé de toutes pièces l'outil de leur indépendance, toujours à élargir et préserver. Ils ont constitué la Coopérative Euro-Breizh, mais parce qu'il y a un esprit «bio», une cohérence dans la démarche - en effet comment pourrions-nous prétendre respecter la nature et l'environnement sans respecter l'homme établi dans la plénitude de ses droits - ces femmes, ces hommes, sont avant tout empreints d'un humanisme chaleureux et militant.

Nul hasard donc si l'on retrouve dans leurs rangs le plus grand nombre d'artistes et d'occupés pour «crimes» d'hospitalité, pour «délits» d'assistance à personnes en danger. Ces femmes, ces hommes qui n'ont d'activités que pacifiques et respectueuses de la vie ont accueilli, hébergé des femmes, des hommes menacés et traqués par les escadrons de la mort du G.A.L., par les tribunaux d'exception et la torture espagnole.

Non seulement ils luttaient pour un autre modèle d'agriculture et de élevage propre, mais ils s'organisaient de manière indépendante... et en plus, ils réussissent.

Car ils ne se sont pas contentés de réintroduire et de développer la culture du bio non en Bretagne, renouant ainsi avec la tradition, ils s'insèrent aussi dans les têtes.

Ah, où drôles d'idées viennent à certains, si l'on repartait des traces... si l'on plantait du bio noir... si l'on faisait de la bière avec du bio noir en plus des galettes... si l'on élevait des veaux et des porcs proprement, sans antibiotiques... si l'on buvait de l'eau saine... si l'on mangeait du bon pain... et si l'on évitait le surpâturage et si l'on contrôlait nous-mêmes la distribution de ce que nous produisons... et si l'on débauchait de ce qui est bon pour nous-mêmes au lieu de suivre, dents serrées ou lèthes basses, les ordres de Paris ou Bruxelles ?

Devant tant d'audace tranquille, devant tant de détermination, de savoir-faire, devant tant de perma-

ce dans l'ouverture aux autres et au monde, il fallait aux Pouvoirs taper un grand coup.

Après avoir pendé des années arrêtés près de 200 «hébergants» dont de nombreux «bios», sans autre résultat que le maintien de leurs idéaux réalistes, les pouvoirs, l'Etat, leur police, leurs tribunaux ont cru devoir faire une démonstration pour inhiber et frapper les esprits en arrêtant le Président d'Euro-Breizh, Roland Convers et sa compagne Anne Le Ferrand et en mettant en garde à vue le directeur de la Coopérative.

A ma connaissance, le seul résultat qu'ont obtenu le pouvoir «parisien» et quelques groupes de pression ou pouvoirs de l'ombre, c'est une levée de bouilliers des «bios» et un resserrement de leurs rangs autour de Roland et d'Anne, de Jean-Yves et de Maryse, autour de leur Coopérative.

Bien sûr, depuis cette date - et le hasard faisant bien les choses - les impôts commencent à dégrader des inspecteurs, à demander des livres de comptes, à éprouver des factures.

Euro-Breizh gèle-t-elle à ce point qu'il faille tenter de la paralyser, voire de l'abattre ? Il est des gens qui forcent l'admiration et le respect, à l'évidence Roland Convers et Anne Le Ferrand sont de ceux-là. Il n'est que de voir pour en convaincre, la rapidité et la force avec lesquelles ont réagi leurs amis pour les faire libérer.

Il est des gens sur qui les coups, comme sur un bon acier, n'ont d'autres résultats que de les durcir encore. Jean-Yves Gautier est sans doute de ceux-là, lui qui avec la soufre et avec pugnacité, multiplie ses contacts, avec ses collaborateurs et amis, efforts et combats pour que vive et prospère leur Coop !

J'ai écrit beaucoup de ces chroniques dans la maison de Marial, mon ami, maître potier à Plounevez-Quintin. Je les ai lus avec passion et intérêt à Radio Kreiz Breizh à St Nicollme. Elles sont écrites avec l'aide d'Euro-Breizh, en Restonien et Canhaix et imprimées à Keltia Graphic à Spézet, qui consent un sérieux rabais en soutien à RKB.

J'ai l'impression d'avoir vraiment retrouvé mon pays, la Bretagne.

Yann Orveillon

Les livres d'artistes dans Bretagne des livres.

Lancée il y a 5 ans, la revue interprofessionnelle Bretagne des livres touche tous les deux mois l'ensemble des éditeurs, libraires et bibliothécaires des cinq départements bretons. On trouve dans chaque numéro la liste de tous les livres publiés en Bretagne (et aussi sur la Bretagne) au cours des mois précédents et également des reportages et de nombreuses autres informations sur la vie du livre en Bretagne. Chaque numéro de Bretagne des livres contient également un dossier. Dans le numéro de décembre qui vient de paraître, le dossier est consacré aux livres d'artistes en Bretagne avec notamment la présentation de 18 éditeurs, ateliers et galeries de Bretagne qui publient des livres d'artistes.

L'abonnement à Bretagne des livres est de 100 F par an. Numéro spécimen envoyé gratuitement sur simple demande à l'Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes Cedex.

Ar stourm evit Breizh gweliet gant un Norvegiad

Ar pennad-mañ a oa skrivet a «Stavanger Aftenblad», kazelenn pemdezhek Rogaland, ar rannvro e kornog ar Norveg. D'ar gwezer 25 a viz here 1996 e oa deuet ar-maez. Ur bajenn a-bezh (50 cm x 70 cm) o oa diwar-benn Breizh ; ur skudenn vrza a Valérie ha Gilles Le Jeune a oa-tall ar pennad-mañ ; war ar memes pajenn e oa pennad all diwar-benn ar skolioù e brezhoneg, ha skudenn ar Gweñn ha Du a oa e kreiz ar pennad-se. Un nebeud menziou am aus displeget dindan ar pennad, marse e pilje da tud-zo o lenn.

Hurvez ar Vretoned.
 An dourist e Breizh a zetro d'ar gêr gant en o fenn enorvout ul lec'h vakañs plijus ha ne vo ket ankounac'hel buan. Met ma ziskraplent un tammig e kavfent buan un winaoz all : kasoni ar Vretoned a-enep d'ar stad gall hag ur volentez kreñn da n'em zistag d'ar stad G'Chall.

Aftenblad Bro C'hall - Steiv Vikson.
 Plounevez - Reuz a zo e Breizh. N'eo ket tarzhadennou krefh hag a zagh tud, met tadioù dinami a zistruj linnennou tredan, savadunioù lez-vern ha sim-bolour ar stad gall. Ar reuz a zo gouzhemennou ar strollad broadel hag a stourm evit Breizh, evit ar Breizh hag a oa ur vro distag e-pad ouzhpenn bloaz.

Un deiz e vimp ur vro dieub en-dro, a lavar Jan-Mai Salomon, daou upont vloaz, hag a zo un den a bouez e Emgann, ar strollad broadel hag a stourm evit ar Breizh deub ha dispartet diouz Bro C'hall. En ur mod ofisiel n'e deus ket Emgann netra d'ober gant ar bombezennou hag a zo muioc'h anezhe o fardañ er c'henoù, vras hag er c'henoù bihan, met Emgann a zo gweliet evel an hini a gonz evit Arme ar Revolution e Breizh (ARB), an arme kuzh gant liammoù kreñn awalc'h gant ar strollad bask ETA hag ar strollad werzhont IRA.

Tost da bevar milion a dud a zo o chom e Breizh, al ledenez gall hag a zisparr Mor Breizh diouz Bae Biskay, 60% hag an dud ha n'em anavez a orn brezhoneg ? (*)

Pa o da ar Vretoned tec'hel kuit raok ar Sazon er Vro Saz e permit kantiyev, e oant deuet da vro ar Gellek hag o daou anvet Breizh. E-pad ar mil bloaz da heul e oa Breizh ur vro war e-unan duked e-penn doeth. E 1932 e oa deuet al ledenez da vout gall evit ar wezh kantañ dre zimez. Met ar Vretoned a gen-dalc'h da vout di-zalc'h awalc'h hep en em vell re ar C'hallaoued diouz o zraou, betek diwezhat e-pad ar c'hantved diwezhat.

Evel ur C'holoni ?
 Ni hon aus bevet ar c'hantved diwezhat evel en ur c'holoni. An diforc'h nemetañ etrezomp-ni ha

koloniou gall en Afrik hag en Azi a oa, hag a zo, dre omp ni o chom nemet un nebeud kantadoù kilomadradou diouz kreizenn ar galfoud gall, Paris, a lavar Jan-Mai Salomon.

N'eo ket ken a-se-tout Bretoned e Bro C'hall, a lavar evi. Diaes eo bevan en ur stad emen emañ ret deoc'h bezañ 100% gall.

Salomon a zispieg ar gwaskerezh sevenadurel, hag en doa evit pal distruj ar brezhoneg, trubuilhoù a c'hell kout ar vroadelouren en o labour, ha eweshaerezh a vez dalc'hmat warn gant ar polis, hag ar fed a vez sellet doct hele «marjinoù».

Ha mar d'oc'h o labour evit ar vroadelouriezh, emañ ret deoc'h boud prest da vout toulbac'hel vern peopul, a lavar Jan-Mai Salomon. En toulbac'h emañ bet peder kwezh e-unan, ur wezh peogwir en doa charret dinami evit Arme ar Revolution.

Ar feustler ar bobeviezh diwezhan-man a ziskouez emañ kalc'h a Vretoned en desper, e lavar Lena Louarn, e-penn Krezenn Sevenadurel Breizh e Roazon. Kalc'h a Vretoned ne outont ket lu, petra gober evit boud klevet ha boud komprenet. Nebeudou a ya e tu ar feustler.

N'i omp ket a du evi implij feustler evi pouzan war ar politikerezh, met ni a gompran perak e eru, e lavar Lena Louarn.

Daoust hag Ulvanezh an Europ gant e rannvroadelouriezh hag e blian da rein emrenerezh d'ar rannvroù a c'hell degas an traou gwelloc'h evit ar Vretoned ?

Ar gouarnamant gall ne ra ket war war ar pezh a lavar Ulvanezh an Europ. Evit pezh a sell d'ar minerezhioù ni a zo o chom er stad hag a zo ar muan klistourer en Europ.

Gant an Turki hag ar Gres eo Bro C'hall ar vro nemet en Europa ar C'hornog hag a nach emañ an emglev evit gwirioù ar yezhoù bihan, a lavar Jan-Mai Salomon.

Daou strollad politikel broadel a zo hirv e Breizh. Ulvanezh Demokratel Breiz (UDB) hag a zo ur strollad modernel awalc'h gant emmenerezh evit ar pal kentañ, ha Emgann hag a c'houlenn ur stad distag.

Da n'em hell o bevan en daou strollad 20% ar vouezhoù da welian e-pad ar mouezhiadegoù, - ar

re pellañ war tu an di-zalc'h n'o devez ket o-unan muioc'h eget 7%, e lec'hioù zo er vro. Met n'eo ket ret boud pell er vro, raok emañ an traou o vervin, ha n'eus ket dober a kalc'h da dra raok e vez milladoù a dud er ruiou evi manifesti a-enep d'ar stad gall.

Skour d'Ar-maez.
 Manifestadegoù bras 1992 o deus sur laketai ar gouarnamant e Paris da bredeñañ. Ar wezh-se en doa diskennet ar polis gall e ker kantadoù a famhoù, Warlerc'h broadelouren ar vro Bask hag a oa o kuzh-hañ e kenou Breizh e vant.

Ar wezh-se e oamp touc'h gweliet evel terroristad bask. Ni hon doa graet netra met rein boud ha gwele. Ur santimant a zo un drea vat ho peus da skourten unan betek diouz ur vroadelouriezh all e zo ret dezhan tec'hel diouz e vro, a lavar Gilles Le Jeune, karouer ha saver bagou e Plounevez. En hag e wreg, Valérie a oa arestet ar wezh-se, da heul tost da 150 breton all.

Ar restasionoù-se o deus degaset d'o heul ar Vretoned hag o deus savet ar fulor brasan zo bet gweliet goude ar braez diwezhat, ar fulor n'en deus ket intañet ar vroadelouren krennvañ hepken met ar boblañs a-bezh.

Valérie ha Gilles, hag o deus bugale bihan, a oa bet kondennet ganti lez-vern sekurite ar stad gall e Paris d'ur bloaz en toulbac'h gant gouzvez. O daou o deus nechet mort d'al lez-vern er gêrbenn gall, hag o deus graet diouz al lezern vreizhek gozhi, hag a lavar ne c'hell ket breton ebet boud baret ar-maez Breizh. Ar stad holc'h-holc'hoù n'en deus ket kredet d'ont da glask anezhe dre-forzh gant aon sellet muioc'h a reuz.

Fest-noz
 Ar c'houlmar a zo bepred beuz e Breizh met un tammig distan a gav er festoù noz. Festoù breton ken poblek ha n'eo ket kredañ, festoù noz a vez, un nebeud gwechou bep miz e kalc'h a lec'hioù e pep kornioù.

Amañ e vez kavet dansoù breizhek hengounel ha sevenadur breizhek, amañ en em gav an dud gant ar memes koulmar dirak ur wernadenn kavadous (!), gweñ ardan, hag amañ a vez komzet diwar-benn er politik hag an amzer da zont. Ha milladoù a dud a bae o chon gant lunoù, ha e'eo ket gant argant gall (mouarvet emañ bet ar c'hazetener e Spézet !).

Lunoù a zo argant Breizh, ne dalvont ket netra er fed a-bezh, met mat awalc'h int evi un nozvezh fest-noz, - rein a ra ar santimant bevan en ur stad breton dieub.

Amañ echu ar pennad.

(*) Ni ne outont ket petra a fell d'ar c'hazetanner lavourat amañ ; daoust hag en deus komprenet eus 60% hag an dud hag a gomz Brezhonek, pe amañ 60% hag ar Vretoned o chom e Breizh leal ? Daoust hag en deus komprenet eus 60% hag an dud gant un anv brezhonek hag ar re-all a veze o'nt gallek ? Ma gred awalc'h emañ o klask tostaat ar pezh en deus komprenet gant ar pezh a vez kavet lies awalc'h a lec'hioù e zo minerezhioù mesket gant ar re a zo en o bann, en Europa ar reter da skour, -ya, met e Breizh n'eo ket an traou evi-se !

Un nebeud goulennoù.
 Tout an dud a oar : ar FLB an deus degaset an hentou nevez da Vreizh. Daoust hag emañ bremañ bombezennigoù an ARB o degas an emrenerezh

YANN ORVEILLON

J'Y VAIS DE MON GUEULOIR...

1995 / 1996

Libres chroniques

100

RKB

Radio Kreiz Breizh 102.9

06 63 75 75

Les Volontés de l'air

41 Launay-sur-Scorff

Coups de gueule, coups de cœur, ces chroniques n'avaient pas vocation, ni prétention à être de la grande littérature.

Elles étaient et demeurent avant tout la manifestation d'une colère, d'une révolte, d'un élan, d'un cri.

Ainsi réunis, ces textes ont littéralement brûlé les mains de plusieurs éditeurs. Sans doute est-ce dans l'ordre des choses et l'an du temps, tant il est vrai que de pensée unique en consensus nous les gens de lettres en général, et les éditeurs en particulier ne se signent pas par une audace et un courage excessifs. Ils cherchent le «bon coup», l'affaire juteuse et quand ils en trouvent une, frais armoris, et bénéficieux faits, ils n'ont pas la correction de réviser pour un jeune auteur ou un ouvrage dérangeant ou un livre de poésie.



Fest pour le rassemblement à l'apart'apart (Nijmegen).

déomp ? Daoust hag emañ hunve ar vretoned o font da wir ? Pa vez skrivet ur bajennad 70 x 50 cm a-bezh diwar-benn ar minorelezh breton en gaezenn pemdeziek bobiek en ur c'hom-bro kuzh ar Norvej, e zo tu da gredout e vez skrivet kalz a draou diwar o lenn tre ar bed !

E-pad pell, ar Vretoned n'avañzet nemet ar C'hallaoued ha den ne anavezaz anezhe er bed ; ar C'hallaoued ne levent ket nemet maez bro C'hall rack e veza llet all va a bij dezhe. N'eo ket souezhus n'eus ket bet kalz a dra «gwenn-ha-du» er bed betek bremañ !

Chanchamant zo. Kelou a ya bremañ d'un tu ar bed d'an all buanoc'h eget ar gouloù. Gouzout a ra bremañ kalz a dud ne c'hell ket peb tra e Bro C'hall bezañ ken «glas-gwenn-ruz» evel emañ bet larek ; kalz da n'em c'houlenn na veze e gwirionez gwisket tou ar C'hallaoued gant ur jilet-mor rimek a-dreuz hag ur «beret», hag ma vezent berped o vont gant ur voutañhad gwenn-ruz en un dorn hag ur varem bara mouan hir en dorn all ! (Evel-se e vez anavezet ar C'hallaoued, ha da n'em heul ar Vretoned er bed.)

Ar chanchamant brasas marse evdig n'eo ket menestra C'hitar hag e vro a zo o en legas, met an Europ kentañ. Kudenñ ar minorelezhioù a zo ur gudenn vras ; ret eo bout gall evit larek n'eus ket kudenñ ebet ! Muar a europadan e wel sklaer eo kudennoù ar minorelezhioù a zo o legas brezel hirv ar dardek, ar vasket ha me corp peb bro e Reter an Europ. N'eo ket hegen diwar-benn Breizh e zo bet skrivet e Stavanger Aftenblad, diwar-benn ar Gembreiz, diwar-benn ar Vasket, diwar-benn kalz a minorelezhioù en Reter. Ur gudenn a vremañ eo ar minorelezhioù ha ret eo vo kavout un diskoulm ; prest eo kalz a dud en Europ da cheñch an traoù... met e Bro C'hall !!

Ar gwir a zo gant Jan-Mai Salomon pa lavar e kimp ur stad en-dro, an amzer a labour evit an dra-se, ha ma ne raont ket kamet-se ar Vretoned evit kavout ur stad dezhe o-unan hirv, kalz a dud er bed a labour evit lakaat an dra-se da errouet. Pa vo ar Bro Skos ur stad, pa vo ar Vro Vask ur stad, pa vo ar Vro Gembre ur stad ha pa vo degou a rannvroù all e Korrog an Europ deuet da vout stadou en Europ unvaniet, e vo ret d'ar Vretoned komzad sordjal. Ne vo ket ken gouarnamant gall ebet gouest da labour «France indivisible» da vont da get, ne gavint ket den d'o harpañ. Ne vo ket breton ebet evit larek emañ Breizh re vitan ebet bout ur stad, pa vo gweliet sklaer emañ ar stadou bras kreizennet ar re a n'em den ar gwashan en Europ (evel Bro C'hall hirv). Dija hirv eo en Norvej emañ an dud en pinvidiken er bed, ha nebeutoc'h eget pevar milion a dud a zo ar vro, n'akomp ez eus soul-mañ o skour, met en Danmark n'eus ket divad soul-mañ na netra bep spesial en douar pe er mor ; n'eus ket met tud ha ne polont ket o amzer heñj paper e administratioù bras, ha tud a nac'h reiñ lodenn vrasañ o argant d'ober bombezennoù nukleel evit gwaro bro e garfent bout an hiri glouasañ er bed !

Da ma sonj eo gant ar C'hallaoued emañ ret labourat ar muar hirv menestra evit cheñch penn d'ar vach. Kalz a dud e Bro C'hall a zo prest ivez, ne vo ket pell rack e vo galoud ar jakobined tior. Minorelezhioù all ar Bro C'hall a zo o huchal kreffoc'h ha kreffoc'h ; moanval Bro Korsika a vo an hini gentañ o vont kuit a zreden d'ar jakobined, neuze e vo d'gor ar nor, met daoust hag e vo prest ar Vretoned ? Ret eo kaout ouzhpenn ur strollad politikel emren e Breizh, se zo sur, met perak an diaol ne c'hell ket Emgann hag an UDB kenabourat hirv ? Ken dister eo an rivet a dud o litem m'arzoù emren, n'eus ket tu da gannat etre brudeur. Daoust ha n'eo ket gant unvaniezh ar Vretoned emañ reiñ komans ? Amzer vo da rindañ dezhe l'ho !

Ha penaos e vo an traoù pa vo Breizh ur stad en Europ ? Ar reon krenvañ kaout ur stad breizhek a zo da ma sonj kaout an tu da zwiñ ar pezh a chom c'hoazh a yezh hag a sevendur er vro. Ar stad gall en deus distrujet hor yezh evl en deus distrujet yezhoù all en Hexagon. Nann, n'eo ket a-du gant Franch Brodic pa gav dezhan n'eo ket hepen ar sistem gall a zo kinneg da marv ar brezhoneg. Pelec'h all er bed emañ yezh ar stad aet da get ? Pelec'h en Europ emañ chomet krenv yezh ur vro eo doa ket ar wir da implij ? Yezh ha ekonomiezh a ya dorn e dorn, pa ne c'heller ket labour dre ar yezh emañ hi kondaonet. Lakit brezhoneg ret er skolioù evit an amdennoù, lakit brezhoneg ret en administratioù evit kavout labour hag e vevaz ar yezh en-dro. Met daoust hag e vo kavet ur gouarnamant breizhek da zifenn ar brezhoneg ? Pa vez gweliet hirv da skour, Kuzul ar Morbihan och ober pezh a c'hell evit lekel an tammig brezhoneg bev c'hoazh da vevl, n'eus ket tu da gredout e vo gwelloc'h stad ar brezhoneg ha stad ar sevendur breizhek dindan lezenn Bretoned-ze eget dindan ur gouarnamant gall. Marse e vo laret un deiz bennak gant an Europ «ret eo deoc'h c'hwil Bretoned kaout ur stad o-unan». Neuze ne vo ket kalz a chanchamant : Kuzul Breizh en devo muoc'h a gal-

lout ; petra a ra Kuzul Breizh evit ar Brezhoneg hirv ; m'eus son netra a c'hell en harz da vevl atav ! Lodenn ar Morbihan a zo gallo ; laret zo bet din e oa evit an dra-se e oa diess kaout argant evit brezhonekzat an hentou da skour ; marse (E Adouan an Arvor seblant an traoù bout asoc'h !). Ret e vo sordjal en ur Breizh federal gant ul lodenn vrezhonek hag he devo ar galoud da zifenn he yezh ; n'eo ket e Roazhon e vo difennet, ha kaout Naoned en ur Breizh ha n'eo ket federel, ne ray ket met (gwashaat an traoù war an tu-se, pa vo al lodenn gallo krenvoc'h chozh). Ne c'heller ket goullenn gant al lodenn gallo Breizh deskiñ brezhoneg. Mar d'eo hogos marv ar Brezhoneg a Breizh laez, emañ menestra bev e vevl an dud hag e c'hell dont bev en-dro ken pell hag e vo kavet tud hag o doa o zud kozh o komz brezhoneg, santimantou a c'hell meur a wezh gober miraklo ! Amzer zo da brederian rack e vo prest Breizh da vout ur stad en-dro. Ur stad breizhek evit petra ? Gwelloc'h ekonom ? A dra-sur, dre ar politik rannvroel an Europ emañ diaj politik ekonomikel ar rannvroù o krenvaat tamm ha tamm. Daoust hag n'eo ket ar pal gouestevañ ar yezh hag ar sevendur ? Daoust hag n'eo ket mall tresañ ur peñj hag e savet-yazh ar pezh a zo da sevelañ c'hoazh aze ?

Bernez, Moulleg (e Norvegia)

Sommet de l'alimentation pour un avenir sans faim.

En parallèle au sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome du 10 au 17 novembre, les ONG ont organisé leur propre forum. La Via Campesina (1) y a réaffirmé ses positions. En voici un compte-rendu établi par Jean Cabaret pour «Solidarité Paysanne», organe du syndicat Confédération Paysanne des Côtes d'Armor.

S'il est évident que le problème de la faim dans le monde, dont plus de 800 millions d'êtres humains sont encore victimes, ne se règle pas dans ce genre de fastueux sommets, la mobilisation provoquée par cet événement n'est pas sans intérêt.

Deux membres de la Confédération Paysanne ont ainsi participé à une réunion de la Via Campesina à Rome pour élaborer et coordonner les positions des organisations qui composent la Via Campesina sur la souveraineté alimentaire et le rôle des femmes en milieu rural, notamment dans l'alimentation (2).

Si la capacité des organisations paysannes à prendre part aux débats est une évidence, l'accès aux différents lieux de débat est une autre affaire... Trop souvent, par le passé, surtout dans les pays en voie de développement, les ONG ont parlé au nom des populations, des paysans et de leurs organisations. Il est aujourd'hui clair que, si les ONG ont un rôle extrêmement important à jouer dans le développement économique et social des pays les plus démunis, il est essentiel que les populations rurales et paysannes, en grande majorité dans les pays en voie de développement, puissent s'exprimer.

Le 14 novembre, la Via Campesina a pris part à une importante manifestation à Rome organisée à l'initiative du maire afin de dénoncer les conséquences des politiques libérales. Devant 1 000 personnes, M. Swamy, dirigeant d'une organisation paysanne indienne et membre du comité coordinateur de la Via Campesina a pris la parole au nom de l'organisation. La Via Campesina a également pris de nombreux contacts avec les organisations paysannes, notamment africaines.

Après son congrès au Mexique en avril 1996 (voir CS n° 98 juin 1996), la Via Campesina a franchi à Rome une étape importante. L'organisation a réaffirmé que la souveraineté alimentaire de chaque pays doit permettre «un avenir sans faim». L'alimentation est «un droit de base pour l'humanité» auquel chacun doit pouvoir accéder, il est nécessaire de mettre en place des «réformes agraires qui garantissent l'accès à la terre aux paysans qui en sont privés» et de «réorganiser le commerce des aliments». «L'exploitation de denrées alimentaires ne doit pas détruire les initiatives de production locales qui, au contraire, doivent être appuyées» ; la souveraineté alimentaire passe par «la préservation des ressources naturelles» ; la paix sociale est une condition de lutte contre la faim ; «l'alimentation ne peut être utilisée comme une arme, notamment à l'égard des populations les plus pauvres» ; «les paysans et les petits producteurs doivent pouvoir intervenir directement dans la définition des politiques agricoles, à tous les niveaux». Autant de positions martelées par les membres de la Via Campesina au cours de ces huit jours de sommet.

Et si continuer de se battre afin que notre développement, ici, puisse permettre un développement à l'échelle mondiale. Le défi est immense.

Jean CABARET

(1) Mouvement international d'organisations paysannes auquel la Confédération paysanne appartient par l'intermédiaire de la Coordination paysanne européenne (CPE). (2) Une quarantaine de femmes de différents pays de la planète se sont également réunies sur ce point du 6 au 9 novembre à Rome.

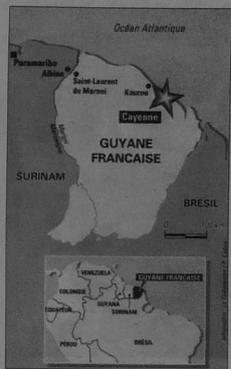
Guyane : La révolte

C'est une banale agitation guyanaise qui a débouché sur des troubles graves, ces dernières semaines en Guyane. Bilan : des bâtiments publics incendiés, deux gardemânes mobiles et six citoyens blessés par balle, la maison du Procureur de la République assiégée, des heures d'arrêt par des manifestants.

A l'origine de l'agitation, un mouvement de grève des lycéens, relayé par le principal syndicat local (l'Union des travailleurs guyanais (UGT)).

En fait, ces incidents ont révélé l'ampleur du malaise social, dans un département où le taux de chômage était de 20% en 1995. (En quatre ans, il a plus que doublé) et qui, en dépit de ressources minières et forestières, vit en état de dépendance par rapport à la métropole.

Une étude réalisée pour le compte du quotidien «Le Figaro» conclut néanmoins qu'un guyanais «coute» à l'Etat 17 000 F par an, soit moins qu'un métropolitain (27 000 F). Sur le plan économique, le «décollage» demeure des plus défectueux, en dépit des articles notamment fiscaux, tels la «loi Pons». En tout cas, la situation apparaît assez grave pour que la France dépeche deux ministres, François Bayrou et J.J. de Peretti «venus le plus vite possible», comme ils s'étaient «engagés à le faire» et que le Président de la République engage à son gouvernement de «veiller à ce que les revendications des lycéens de Guyane soient satisfaites».



De quoi rendre perplexes le ministre de l'Outre-mer qui dénonçait récemment : «Les actions déstabilisatrices menées par des groupuscules agités sur un thème d'indépendance qui ne correspondent en rien à la Guyane».

Le plus vaste département.

La Guyane est l'un des quatre départements français d'outre-mer (DOM). Situation : à 7 000 km de Paris sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, la Guyane est, avec ses 83 500 km² (trois fois la Belgique) le plus vaste département français.

Population : elle a augmenté de 20% en 4 ans. 150 000 habitants (en 1995), dont 70 000 étrangers (Brésiliens, Italiens, Guyanais britanniques et Surrinamiens pour la plupart), 30 000 métropolitains et 9 000 smérindiens.

Histoire : seule présence française sur le continent sud-américain, la Guyane fut visitée en 1500 par les aventuriers espagnols à la recherche de l'Éldorado. La Guyane a été jusqu'en 1953 le dernier bagne français. Organisation : département d'outre-mer depuis 1946, la Guyane est administrée par un conseil général de 19 membres (président : Stephan Phinera, apparenté PS) et un conseil régional de 31 membres (président : Antoine Karam, PS).

Économie : le taux de chômage était de 20% en 1995. Il a plus que doublé en quatre ans. Malgré des ressources minières (or, bauxite, argent) et forestières, l'économie de la Guyane vit essentiellement des subventions versées par la métropole (APF).

Appel pour la marche européenne contre le chômage et la précarité.

Peut-on espérer résoudre le problème du chômage et en finir avec la misère en créant des emplois ? Le chômage est une réalité constante dans l'histoire des sociétés capitalistes, son ampleur variant selon les nécessités économiques. Aujourd'hui la recherche de rentabilité financière et l'augmentation de la productivité (automatisation) sont la cause du développement du chômage. Demander la création d'emplois ou le «partage du travail» en ignorant cette réalité tout en prônant la poursuite sans fin de la croissance conduit à des impasses sociales et écologiques. Cela ne remet pas en cause le capitalisme et le maintient comme seule perspective à défaut de toute alternative.

Face à la recherche systématique et exclusive de profits financiers, nous devons y opposer l'utilité sociale du travail, c'est-à-dire l'activité humaine destinée à satisfaire nos besoins.

Le travail ne doit être qu'une activité parmi d'autres, dont nous devons déterminer les finalités, les méthodes, les techniques employées. Le productivisme tend à nier que l'espèce humaine vit dans un contexte social et écologique ; négation conduisant à la mort de l'humanité par la destruction de son cadre de vie. Ainsi le développement capitaliste impose une accélération sans fin de la production, il est de plus en plus urgent de rompre ce cercle vicieux.

Face à la mondialisation, il faut créer des alternatives à l'échelle de la planète et rendre obsolète toute recherche de solution à l'échelle nationale ou à celle d'un groupe d'États comme l'Union européenne.

La misère et l'exploitation effrénées dans les pays pauvres sont les pendents de l'exclusion du chômage dans les pays riches. La lutte anti-impérialiste doit se fonder sur une solidarité internationale construite à partir des convergences d'intérêts respectives. Elle seule brisera ce cercle vicieux et en finira avec la concurrence entre les opprimés.

Les mobilisations contre le chômage et les exclusions doivent se fonder sur l'évolution qualitative des luttes de ces dernières années. Les luttes sur le logement, sur la précarité ou des sans-papiers possèdent concrètement des choix de société et non pas simplement des aménagements quantitatifs (réduction des loyers, temps de travail, augmentation de salaire).

L'utilité sociale du travail, le refus de la croissance, le clair refus de l'impérialisme et l'évolution qualitative de nos revendications constituent des repères indispensables pour les mobilisations en cours et à venir. Les prochaines marches européennes contre le chômage seront l'occasion d'affirmer et de lutter dans ce sens.

Les Pays-Bas ratifient la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Les Pays-Bas sont le tout dernier Etat membre du Conseil de l'Europe à avoir ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Cette récente ratification est l'aboutissement de plusieurs années de préparation et de débat politique au sein du Parlement néerlandais depuis la signature de la Charte le 5 novembre 1992. En mai dernier, le Conseil de l'Europe à Strasbourg a reçu une lettre confirmant la ratification. Ceci porte à quatre le nombre des Etats qui ont ratifié la Charte (la Finlande, la Hongrie, la Norvège et les Pays-Bas). Il faut cinq ratifications pour que la Charte entre en vigueur. On s'attend à ce que l'Allemagne soit le cinquième Etat membre à la ratifier au cours de l'automne. Les pays qui ont signé la Charte mais ne l'ont pas encore ratifiée sont l'Autriche, Chypre, le Danemark, l'Allemagne, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Roumanie, l'Espagne, la Suisse, et l'Ukraine.

La Charte ne deviendra toutefois pas loi tant qu'un cinquième Etat membre ne l'aura pas ratifiée, tel que cela a été mentionné plus haut, et si le Conseil de l'Europe convoquait une réunion entre les Etats qui l'ont déjà ratifiée et ceux qui ont l'intention de le faire très prochainement, ce serait là une démarche positive susceptible d'accélérer le processus. Au cours d'une telle conférence, on pourrait discuter de la structure et du contenu des rapports nationaux qui doivent être publiés conformément à l'article 15. Lorsque cela se sera produit et lorsque la Charte entrera en vigueur, elle offrira des possibilités réelles et concrètes pour la promotion et la consolidation de nos langues à travers l'Europe. Pour ce qui est des Pays-Bas, ce dernier développement signifie que le frison est maintenant la seconde langue officielle de cet Etat membre.

Alex MJ Riemersma. (Pour de plus amples renseignements, contacter : Barie Ioar it Frysk, Dr. Riemersma ; tél. : + 31 58 2925 878 ; fax : + 31 58 2925 125).

Un drapeau pour le Tibet.

Le 10 mars 1939 le peuple du Tibet s'est levé contre les envahisseurs chinois. L'armée de la République Populaire de Chine écrasa la rébellion en exécutant près de 100 000 Tibétains. Depuis, partout dans le monde les Tibétains en exil commencent le 10 mars comme le Jour du Tibet.

Généralement, cette commémoration passe inaperçue dans les médias. Cette année, par contre, il en a été autrement. Le 10 mars a été célébré en Europe à travers la campagne «un drapeau pour le Tibet». L'objectif est d'obtenir qu'un nombre important de maires, 500 ont déjà donné leur accord de principe, hissent le drapeau tibétain en signe de protestation et de solidarité avec la lutte des Tibétains face à l'occupant chinois. Il s'agit ainsi de forcer les gouvernements occidentaux à faire pression sur les autorités chinoises pour qu'elles acceptent d'engager des négociations de paix avec le Dalaï Lama, leader politique et spirituel des Tibétains, comme ce dernier le demande sans cesse depuis l'invasion de son pays par l'armée chinoise.

Le Tibet a une histoire millénaire que les organes de propagande chinoise ne peuvent occulter ni mépriser. Son originalité est d'avoir pu développer au fil des siècles à l'échelle du monde et à 4 000 mètres d'altitude, de sa propre spiritualité, et d'avoir réussi à survivre dans des conditions précaires dans les immenses de l'Himalaya, grâce à la solidarité et à sa capacité d'introspection.

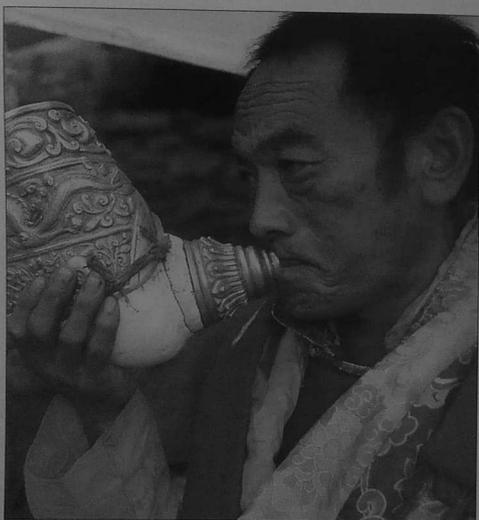
La religion a profondément imprégné la vie tibétaine. Le bouddhisme est devenu le moteur essentiel de toute l'activité et le peuple tibétain s'est consacré prioritairement à la prière dans des milliers de monastères disséminés dans tout le pays. On en comptait plus de 4 000 lors de l'invasion chinoise. Le dalaï lama, les biens matériels et pour le style de vie des occidentaux ont fait du Tibet une île du passé en plein milieu du XXème siècle.

En 1950 l'armée chinoise conquérante envahit le Tibet. Sous la direction de Mao Ze Tung l'armée chinoise «adopte» le peuple tibétain à «lutter pour son développement et sa libération tout en enseignant la voie du socialisme. Pendant des années l'invasion chinoise s'est maintenue par la torture, les déportations, les détentions et les exécutions massives. En 1959 le peuple tibétain n'y a pu résister plus et se révolta à Lhasa, la capitale. Le 10 mars la révolte fut écrasée. Echappant à la mort, environ 100 000 Tibétains, dont le Dalaï Lama et le gouvernement tibétain ont fui en exil vers l'Inde à travers les montagnes. Une répression sanglante va alors commencer pour ne plus cesser.

Il est difficile de donner des chiffres sur un pays où l'information est punie par des années de travaux forcés mais selon diverses sources on peut affirmer que 65 000 Tibétains ont été exécutés entre 1955 et 1959. Après la révolte les exécutions atteignent le chiffre de 87 000. En 1966, 69 000 Tibétains ont été exécutés dans la région de Lhasa en dix sept jours !

Des 4 000 monastères, les Chinois en ont laissé une soixantaine. Les autres ont tous été démolis.

Depuis la politique chinoise est plus subtile. Le transfert de populations chinoises au Tibet a été et reste le plus grand danger pour la survie de la culture tibétaine. Actuellement, les Chinois sont majoritaires au Tibet (plus de 7 millions de Chinois pour à peine 6 millions de Tibétains). De plus, les colons chinois se voient offrir les emplois les plus prospères au détriment des Tibétains, ce qui les prive de tout pouvoir économique. Tous les pouvoirs politiques sont aux mains des Chinois membres du parti. Toute manifestation publique en faveur de la libération du Tibet est réprimée par de



jours de peines de prison ou de travaux forcés, ce que les Chinois appellent avec euphémisme «réforme par le travail». Sous le prétexte de modernisation, on a détruit toute forme de culture traditionnelle tibétaine. Cela passe par la spoliation des ressources naturelles (bois, minéraux), la reconstruction des édifices, c'est-à-dire en définitive la sensation de tout le Tibet.

En 1987, le Dalaï Lama a rendu public son plan de paix en cinq points qui demandent des négociations avec le gouvernement chinois. Malgré tout et malgré le prix Nobel que le Dalaï Lama reçut en 1989, les Chinois ont complètement ignoré les demandes tibétaines et le monde en faveur du respect des droits de l'homme au Tibet.

Depuis, la répression continue. Chaque jour on a connaissance de nouvelles arrestations et de condamnations ridicules par leur exagération (trois ans de travaux forcés pour collage d'affiches demandant la liberté pour le Tibet). Les photos du Dalaï Lama ont été interdites et leur simple possession est passible d'années de prison.

Une nouvelle polémique a éclaté dernièrement. Le deuxième personnage de la hiérarchie religieuse s'appelle Panchen Lama. Quand un lama décède les Tibétains cherchent pendant des années sa réincarnation. Après la mort du dernier Panchen Lama le Dalaï Lama a désigné un enfant de 6 ans comme réincarnation du

défunct. De leur côté, les Chinois qui ont toujours interdit toute manifestation religieuse, en ont curieusement choisi un autre, âgé de 6 ans également qui lui retournent par l'éducation - Gelchun Choekyi, l'enfant choisi par le Dalaï Lama, sa famille, le lama en charge du monastère où réside le Panchen Lama et cinquante moines ont disparu mystérieusement depuis.

En outre, l'hiver dernier a été le plus rude depuis 100 ans. Avec des températures autour de 50 degrés en dessous de zéro, causant la mort du tiers du bétail et de milliers de Tibétains nomades vivant dans les montagnes. Plus de 100 000 Tibétains sont morts de faim, selon des informateurs de Médecins Sans Frontières.

L'importance croissante de la Chine comme puissance économique et les perspectives de faire des affaires dans cet immense marché ne devraient pas faire reculer la fermeté du monde afin que la Chine respecte plus scrupuleusement les droits de l'homme et les droits des peuples qui l'oppriment (Tibétains, Mongols...)

Pourtant au vu de la lièvre recommandation faite aux Chinois lors de la dernière conférence euro-asiatique que les gouvernements occidentaux n'étaient pas disposés à prendre une part de l'immense marché que représente la Chine en plein développement économique.

(Traduit du Catalán - «Europa de les nacions» - Ciemen Barcelona)

Chiapas, Mexique.

Si vous avez raté le début...

L'insurrection.

Dans la nuit du 31 décembre 1993 au 1er janvier 1994, une guérilla jusque là inconnue descend des montagnes de l'état du Chiapas (sud-est mexicain), et occupe quatre villes : Las Margaritas, Coosingo, Atamirano, et San Cristobal de Las Casas. Ils se disent Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN), et placardent sur les murs une déclaration de guerre à l'Etat mexicain : la «Déclaration de la jungle Lacandonne». En dix points, ils réclament la terra pour ceux qui la travaillent, l'accès à l'éducation, à la santé, à la démocratie, la justice, la liberté, la dignité pour tous et toutes, le respect des populations et cultures indiennes... Ils disent qu'après des années de luttes civiles et pacifiques qui n'ont mené à rien sinon à continuer de mourir de faim et de maladies curables dans l'indifférence générale, ils préfèrent mourir les armes à la main.

Ce même jour est celui de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, accord de libre échange entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, qui achève de subordonner l'économie mexicaine à ses deux riches voisins.

Dans les jours qui suivent, l'EZLN parvient à occuper jusqu'à huit villes, qu'elle abandonne successivement pour se retirer dans la jungle, non sans avoir pris d'assaut les prisons et libéré les prisonniers, et saccagé les maisons et autres bâtiments abritant les autorités légales. L'armée Fédérale contre-attaque, bombarde sans distinction et terrore la population civile, faisant plusieurs centaines de morts.

La mobilisation de la société civile.

Très vite, plusieurs personnalités nationales et internationales, des dizaines d'organisations de droits de la personne et d'organisations non-gouvernementales

(ONGs) demandent au gouvernement et à l'EZLN de cesser les combats et de trouver une solution politique au conflit. La société civile mexicaine se mobilise pour soutenir les revendications de l'EZLN, demander la fin de la guerre et le respect des droits humains : le 12 janvier, une manifestation réunit un million de personnes à Mexico. Le gouvernement décrète un cessez-le-feu unilatéral, et propose un dialogue aux rebelles, mais l'armée occupe les villages.

Premier dialogue.

Des discussions commencent le 21 février, à San Cristobal (Chiapas), dans l'église de l'évêque Samuel Ruiz, qui s'est proposé dès le début comme médiateur entre l'EZLN et le gouvernement. Majoritairement indienne dans un pays où les indiens sont marginalisés, méprisés, et constituent les plus pauvres des pauvres, ou le mot «indien» lui-même est une insulte, l'Armée Zapatiste demande justice pour tous et toutes, indiens ou non, insistant sur le caractère national de ses revendications, et exigeant pour cela la démission du président Salinas, la fin du système de parti d'état, et la formation d'un gouvernement de transition vers la démocratie. Ils affirment en effet ne pas vouloir «imposer (leurs) idées à la société civile par la force des armes», et ne s'agit pas d'organiser en armée pour se débarrasser du «mauvais-gouvernement», afin qu'ensuite la société mexicaine puisse se construire un futur meilleur : car, disent-ils, «cela n'est pas le rôle d'une armée, si «démocratique» soit-elle». Ils disent vouloir, eux aussi, la paix, mais que la «paix» d'avant l'insurrection était en fait une guerre déguisée contre les indiens et les pauvres, et que ce qu'ils veulent, c'est «une paix juste et digne». Ils disent encore s'être «faits soldats, pour que plus jamais il n'y ait besoin de soldats».

La première consultation : la CND.

Le gouvernement propose quelques réformes : l'EZLN annonce qu'elle va consulter ses bases, les communautés indiennes zapatistes. Le 12 juin, après plusieurs mois de discussions dans les communautés, l'EZLN annonce qu'il s'elles rejettent les propositions du gouvernement, parce que celles-ci ne répondent pas à leurs attentes.

Dans le même communiqué, l'EZLN appelle à la réalisation d'une Convention Nationale Démocratique (CND) : une rencontre entre tous les secteurs en lutte de la société civile mexicaine, pour que celle-ci s'organise, de façon indépendante, ils expliquent : «Il n'y a pas qu'un seul chemin dans la lutte pour la démocratie, la liberté et la justice, mais ces chemins doivent se rencontrer». En pleine jungle, en territoire zapatiste, l'EZLN construit avec les moyens du bord l'infrastructure destinée à recevoir les quelques 6 000 délégué(e)s des organisations politiques et sociales indépendantes du parti d'état de tout le pays : Aguascalientes. Le 6 août, dans le discours d'ouverture de la Convention, les zapatistes remettent la direction de la lutte à la société civile, afin que celle-ci «démontre que les armes ne sont pas nécessaires pour conquérir une paix digne», et annonce qu'elle se soumet aux décisions de la CND.

La CND appelle à participer aux élections qui doivent se tenir quelques jours plus tard, mais ne donne aucune consigne de vote que de «voter contre le parti d'état», et, si la fraude habituelle donne encore la victoire au PRI, de se préparer à la désobéissance civile.

Resistance civile.

Le 25 août, et comme toujours depuis plus de 60 ans, on annonce que le PRI a remporté les élections présidentielles, ainsi que le poste de gouverneur du Chiapas. Si le Mexique dans son ensemble reste plutôt calme, au Chiapas la résistance civile s'organise : au cours de plusieurs communes sont chassées, et les maires occupés, de nombreuses terres appartenant plus ou moins légalement aux grands propriétaires sont récupérées par les paysans. La tension monte.

Le 10 octobre, devant l'impuissance du mouvement civil national, et dans un climat de plus en plus tendu au Chiapas, l'EZLN annonce qu'elle reprend son autonomie par rapport à la CND, et rompt le dialogue avec le gouvernement.

Le 1er décembre, Ernesto Zedillo, élu en août, prend ses fonctions de président de la république. Huit jours plus tard, c'est le gouverneur du Chiapas qui doit prendre son poste. Amado Avendaño, figure du mouvement civil et ex-candidat symbolique d'opposition au poste de gouverneur du Chiapas, organise un gouvernement en rébellion. L'EZLN annonce la reprise des hostilités, mais reste invisible. Dans la foulée, plusieurs municipalités de la zone de conflit se déclarent municipalités rebelles. Elles seront bientôt suivies par d'autres.

(A suivre)



A l'initiative de son commandant Marcos, 2 500 personnes s'étaient rendues au Chiapas en juillet. Parmi eux Henri Pollès, instituteur à Belle-Ile-en-Mer (photo Ouest-France)

Tenzor kuzhet Kernaskleden. Gant Colortalea

En iliz Kernaskledenn, anezhi ur gwir vravig a savouezh, diaze ar famih Roehan a Kaver, en tu all da zrou-yeget mativadur o vudat penadous eus buhez ar Werc'hez hag ar Christ, un diskouez eus an item a-eus ur vakabedenn hag un abadenenn gant eizh ael soner o kanah mevelius da Zoue. A bep eizh eus un ael gant un baneg-soner hag un ael gant ur roll zo notel warnañ kantañ penoù un olerenn div vuezh gant notennou du skler da kenn. Ar chor-se a weler ennañ un ael o senñ gant ur jig, egle gant ar viol dre warag, an trede gant un delennig gitek war e zaouin hag an hini diwezhan gant un lak a daboulin dougouchen, ar chor-se a zegas da soñh hafvaladennoù eus ar Bdi. An olerenn a weler war ar chevelloenn zo gant an aezel al zo anezhi un heulad a bevar lezh, en o zouez an Agnus Dei, a oa anavezat betek-henn gant un dorrekid eus ar XVIIvet kantved miret e levezoug Barcelona, hag ar Sanctus eus Gerone a role da choulskaat un orn a vro Aragon. Penaos he deus gellet hevelep olerenn dont da Vrazh?



Murivadour Kernaskledenn zo ken kuzh hag ar biovachou 1430 hag a oa bet gant a dro-garezet d'ar beskont Alan IV a Roehan, men devoa e bennoar, an dug Yann V gouelenn digant ar manach domingat brudet sant Visant Ferrer, dont da aveañ Brezh. An dougenour-se, bet gant e València e Sagor, e voe e zeus da vezañ pab gant an anv a Benad XIII, hag a choulenas digantañ dont da Avinion ha bezañ e gouzard. Douzout a reer e wela-dennas komz an dugelzh ha fennañ a ra brav hollid livadour. Kernaskledenn gant ar vakabedenn, da zoroerou soñer ar prezegner skouer-se eus an Apokalips a veze en harmonioù anv eus Pason ar Christ. Barn ar re-vev hag ar re-vav ha poanion an item. Archivel penañ pab krouadegh arzel a veze rejel da gantañ, ha ma-ben a gase ar rejolenn e santad poraus da vezañ chwielt e vuez.

Pouezus a-walc'h e oa ar sonerezh evit Visant Ferrer - kanah a ree gant ul vuezh heglev meuganig savet gantañ e-unan hag a lakae degas en un ogerenn e holl veajo. Olerenn Kernaskledenn a chall bezañ bet diskrivet diwar un antonenn bet dar manach argonant, hag impliget gant ar gler hag ar bennoedour evit o ch'raou ar vrasik ober anezhi ur skouer a sonerezh douel. Marteze veze eo ermet an olerenn-se dre hanterlo-vezh pichrinid abad - katalanek Iron-Varia «Montser-rat a raie kesko dre an dugelzh a bezh o tistum las-souen - pe dre ur britez spagnat euredid an dug, evel Jeanne de Navarre pe Yolande d'Aragon.

Hogen Visant Ferrer, dre e visionoù, en devoa graet kalz evit doren ar grad-se na vije ket bet savet heñvel kement a bennoedour ar re-vev.

Bleuan a reas an izou-choedet e Brezh er XVvet kantved. Enno e veze ur skol ma leske ar c'hizad d'ar gorerion ar psalmoù, ar soneriezh, ar c'hizad-plañ hag an doare da c'hoeddiñ ar ch'zier evit al loub. Ar chapsalenn da vev e oa e karnegiezh a oa en o c'harg kanah «da viken» olerenn evit sildigedh an eneo. An dug Yann V, graet gantañ a dro Brezh goude ur pareas, en devoa lakadit sevel un chapel, ma paa d'war e vizio a bep seurt kelenner «evit meuzh» Doue en un doare heñvel dezhañ ha derast douzad gant mouchoù dis-heñvel o kenganañ». Beñnet strizh e oa al loub, ha dezhañ ar chapsalenn a oa enno kuzulio pleustrek evit ar chan. An olerenn gant sonerezh a veza gant gant kalz a zigor, a soner, a vradadour, hag a chouler. Pao fra a oa arvest, betek togennoù ar plier, gwerelloù ar prenester, kizadourioù leurenoù-rouk an ilizoù, Korollia a ree a-welchoù ar barchinennoù en hent-tro da-

La messe de Kernaskleden et Saint Vincent Ferrer.

Dans ce joyau architectural qui est l'église Notre-Dame de Kernaskleden, fondation de la famille de Rohan, plus de quarante fresques du XVIe siècle illustrent des épisodes de la vie de la Vierge et du Christ. Une scène de l'Enfer au-dessus d'une danse macabre et un concert de huit anges musiciens qui chantent des hymnes célestes. Un ange tenant un instrument alterne avec un ange portant un rouleau ou sont notés les incipit d'une messe à deux voix en notation noire clairement lisible. Ce chœur ou l'un des anges joue de la pipe, l'autre de la viole à archet, un troisième d'une petite harpe poétique posée sur les genoux tandis que le dernier fappe sur un étonnant tambour à deux peaux - rappelle des scènes allégoriques de la Bible. La messe reproduite sur les partitions que tiennent les autres anges forme une suite de quatre morceaux dont l'Agnus Dei, connu jusqu'à présent par un manuscrit du XVIe siècle de la Bibliothèque de Barcelone, et le Sanctus provenant de Gerone en suggérant une origine aragonaise.

Le trésor oublié de Kernaskleden.

14ème siècle - Les musiciens explorent des formes de constructions musicales très innovantes. Les musiques religieuses voyagent beaucoup, d'Avignon à Montserrat, de Saint-Jacques de Compostelle à Fox, etc. 15ème siècle - Saint Vincent Ferrer, né à Valence, évangélise la Bretagne et transporte dans ses bagages des antiphonaires. Un peintre copie le début de certains manuscrits sur le plafond de l'église de Kernaskleden, dans les mains d'anges musiciens.

1970 - Jean Mailard signale l'oubli musicalogique des anges musiciens de Kernaskleden. 1976 - Madame Ursula Günther écrit une thèse sur la provenance des pièces musicales déchiffrables à Kernaskleden.

1993 - Gérard Lomanech mentionne l'existence de cette messe et de la thèse dans son livre «Chantiers et menhirs à la cour de Bretagne».

1995 - Agnès Brasseil réunit les pièces musicales constituant la messe de Kernaskleden dont les provenances sont : Barcelona, Gerone, Fox et l'Isle. Elle fait travailler cette messe par son ensemble vocal COLORTALEA.

1996 - Enregistrement d'un CD pour Coop Breizh.

Geriadur brezhoneg / spagnoleg, gant Fulub Jakez

Geriadur diazezh brezhoneg-spagnoleg / Diccionario básico español bretón de Fulub Jakez. Le Service de la Langue Bretonne de l'Institut Culturel de Bretagne vient de faire paraître le premier dictionnaire bilingue breton-espagnol et espagnol-breton. Ce petit ouvrage propose environ 4.000 entrées dans chacune de ses parties, les articles sont illustrés d'exemples tirés de la langue quotidienne. A noter une intéressante carte des pays hispanophones dans le monde.

Cet ouvrage vient combler un vide criant dans le monde brito-phon. En effet, jusqu'à présent les collègiens bilingues qui apprennent l'espagnol à travers le breton, notamment dans les écoles Diwan, ne disposaient d'aucun outil dans leur langue. C'est maintenant chose faite. De même les touristes hispanophones qui visitent la Bretagne vont pouvoir s'initier plus facilement à sa langue. A commencer, bien sûr, par les nombreux Galiciens et Asturiens du Festival Interceltique de Lorient très intéressés par notre culture Celta. L'Europe se construit tous les jours et la langue bretonne, en s'ouvrant au monde, contribue elle aussi à une meilleure compréhension entre les peuples.

Pour se procurer ce dictionnaire : Service de la Langue Bretonne, Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes, 60 FF + 20 FF de frais d'envoi.

Deskit brezhoneg e Pariz pe e Lille.

Kentelioù brezhoneg kinniget e Bro-Breiz a-barzh an dez-kadarned publik hag an amelioù hag ar c'hedhoù keliek. 1996-1997.

Cours de langue bretonne proposés en région parisienne dans l'enseignement public et par les amicales et cercles linguistiques. Tél. 01 47 49 42 86. (le samedi matin), 01 47 72 31 63, ou Tél. 01 46 58 28 95. (nonpond)

KBPD-APLB - 10 allée Aristide Maillol, 92500 Rueil-Malmaison

Ti ar Brezhoneg, 5 rue Coupine, 92120 Montreuil (adres-se postale).

Choisissez votre cours de breton :

E.N. - Paris. Collège et lycée **Voltaire** - mercredi de 13h à 19h. 3 niveaux, cours ouvert aux adultes. 101 avenue de la République, 75011 Paris. Tél. 01 43 57 53 20.

Quatre **Sorbonne** - vendredi à 17h30. Conférences sur le breton contemporain.

École pratique des Hautes Etudes, 17 rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. 01 40 48 33 39.

E.H. - Bretagne. 91 **Maury** - vendredi après-midi. 2 niveaux, cours ouvert aux adultes. Lycée technique Vigier, 80 route de Versailles, Tél. 01 89 53 74 00.

93 **Universités Paris VIII.** Diplôme de breton (attestation d'études) composé de 3 UV de langue et d'un UV de littérature et de civilisation, livres et objets, vidéos, en DEJUS en en Licence. Depuis 74, les cours accueillent tout auditeur libre.

Département des Langues et Cultures Européennes, 2 rue de la Liberté, 93058 Saint-Denis, Tél. 01 40 40 88 41.

93 **Villeneuve.** 2 niveaux, cours ouvert aux adultes. Lycée Diderot, 130 rue de Neuilly, Tél. 01 40 35 31 93.

95 **Enghien** - mercredi à 19h. Niveau débutant, adultes non admis. Lycée Gustave Monod, 71 avenue de la Centre, Tél. 01 39 83 32 41.

Amicales et cercles linguistiques.

75 **Paris 6ème** - lundi de 20h à 21h30. Niveaux : débutants et 2ème niveau. Lieu : pub «Ferganeg's Walk», 9 rue des Boulangers, Tél. 01 39 61 33 21.

75 **Paris 14ème** - mercredi de 19h30 à 21h. Niveaux : débutants, 2ème et 3ème niveaux. Lieu : local de Ti ar Vreizhon (au fond de la cour), Tél. 01 43 35 26 41.

Ti ar Vreizhon, Mission bretonne - 22, rue Delambre, 75014 Paris. Rép. 01 43 21 99 86.

75 **Sartroville.** dimanche 10h à 12h30 (n.1) 14h à 17h30 (n.2). Niveaux : groupes de travail débutants et niveau 2. Lieu : salle «Jacques Bri» (près du Théâtre). Réunions - le 2ème dimanche de chaque mois, octobre à juin. Tél. 01 47 84 04 00.

75 **Versailles** - mardi à 20h30. Niveaux : débutants et 2ème niveau. Lieu : salle de réunion empage Wappler (face imm. S&U). Amicale des Bretons de Versailles.

91 **Athis-Mons** - lundi de 19h à 20h, samedi de 14h à 17h. Niveaux : débutants, 2ème et 3ème niveaux. Lieu : salle préfabriquée, à l'entrée du stade de la Cité de l'Air, avenue Jean Mermoz Athis-Mons. Tél. 01 69 96 11 30. - 01 69 04 87 48.

Cercle cellique «Dalc'h mat», stade, avenue Jean Mermoz, 91200 Athis-Mons. Tél. 01 69 24 97 82.

91 **Villebon** - lundi de 20h30 à 22h. Niveaux : débutants et 2ème niveau. Lieu : MJD «Boby Lapointe» - 8 rue des Marchands, 91140 Villebon s/ Yvette. Tél. 01 60 10 05 45.

92 **Colombes** - samedi de 14h à 15h30. Niveaux : débutants et 2ème niveau. Lieu : salle de Musique, Centre Administratif, rue du 11 novembre, Tél. 01 47 80 54 42. - 01 69 04 87 48.

Association Culturelle Bretonne «Poc'h ha Karantez», 27 rue Auguste Renoir, 92700 Colombes.

93 **Tremblay** - mercredi de 20h30 à 21h30. Niveaux : débutants. Lieu : salle festive, av. Gilbert Berger, RER B, Van-Gaël, Tél. 01 48 60 22 53.

95 **Eragny** - Recherche un professeur ! Contact : CAJCE ou Anna Dantat au 01 30 37 26 21. Centre d'Animation Inter-Culturel d'Eragny, pièce de la Challe, 95610 Eragny s/Oise. Tél. 01 34 64 02 01.

Stages intensifs. Lille : Stages débutants et troisième niveau - un week-end chaque mois. Bretagne - Nombreux stages tous niveaux. Renseignements : Institut Culturel de Bretagne, 02 99 87 58 00. Par Miniel : 3615 * KELA.

Adresses utiles. **Ti ar Brezhoneg (Maison de la langue bretonne).** Centre de rencontres des bretonnants de la région parisienne. Nouvelle adresse : 750 Paris Métro. Tél. 01 46 56 28 95. Fax 01 43 85 17 43. Rép. activées 01.

Plus de cours de breton, mais lieu de rencontre ouvert aux bretonnants de tous niveaux avec bar, bibliothèque, vidéothèque, conférences, veillées et fêtes en langue bretonne. Permanence le vendredi soir à partir de 21h30.

Ti ar Vreizhon (Maison des bretons), Mission bretonne de l'Île-de-France. Centre Culturel Breton, 22, rue Delambre, 75014 Paris (au fond de la cour). Métro : Mairie de Écône-Duval. Tél. 01 43 21 99 86.

Cours de breton le mercredi de 19h à 21h30 (voir détails en amicales et cercles linguistiques).

Ti ar Vreizhon organise aussi des cours de musique, de chant et de danse traditionnelle, des concerts, des festoù-deiz, des stages, des expositions et des conférences.

Lizhiri Brezh. 10, rue de Maine, 75014 Paris. Fax. 01 43 21 99 22. Métros : Montparnasse ou Odéon. Tél. 01 43 20 84 60.

Radio Bro (Radio-Pays). 931 MHz. Radio Bro émet sur Paris et ses alentours. Emissions en breton et en français. - le vendredi de 19h à 17h et de 21h à 24h, - le samedi de 10h à 12h, - 88 rue Robespierre, CAP 118 - 93558 Montreuil cedex. Fax 01 48 59 20 78. Tél. 01 48 59 22 12.

EXPOLANGUES 97

Expolangues 97 sera, pour la 15ème année consécutive, le grand rendez-vous salon international des langues, des voyages et des cultures du Monde. La langue bretonne y était représentée chaque année, depuis sa création, jusqu'à l'année dernière.

L'association Ti ar Brezhoneg a coordonné, de 1993 à 1995, la préparation et l'animation d'un stand Langues Bretonne et Galèse, financé par l'Institut Culturel de Bretagne-SUAV et les Conseils Généraux du Finistère et des Côtes d'Armor. La responsable du stand était assurée en 1993 par Marc Guillou, alors président de Ti ar Brezhoneg, et par moi-même en 1994 et 1995. Nous tenons vivement à remercier tous les artistes et éditeurs bretons ainsi que toutes les associations de Bretagne et de la Région Parisienne qui nous ont apporté leur concours.

L'ICB ayant désormais renoncé à participer à ce type de salon, la langue bretonne ne lui hélas pas représentée cette année à Expolangues 97. C'est donc avec un vif plaisir que je passe le flambeau à la jeune association Identité Bretonne et en particulier à son président Lionel Chervière (01 39 30 94 81) ainsi qu'à Román Gicquel (01 43 68 88 43) qui sera le responsable du stand Langue Bretonne au salon Expolangues 97.

Jakez Keenan.

Concours de nouvelles en langue bretonne ou en langue française.

Dans le cadre de la 12ème édition des Journées Culturelles Bretonnes de Janvier 1997, Emglev Bro Ar Orant (Fédération des Associations Culturelles du Pays de Lorient) organise en partenariat avec la Médiaheve et la Ville de Lanester un concours de Nouvelles en langue française et en langue bretonne. Le concours est ouvert à toute personne à partir de 18 ans.

Le thème de la Nouvelle en français devra avoir un rapport avec la Bretagne.

Le thème de la Nouvelle en breton est libre.

La clôture du concours est fixée au 31 janvier 1997. Renseignements et règlements auprès de : Cathy Le Davéat, Médiaheve de Lanester, tél. 02 97 76 14 32, ou d'Emglev Bro ar Orant au 02 97 21 37 05. Maison des Associations, 12 rue Colbert 16 P. 56100 Lorient.

GOULENN EMEZLAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom Micher / M'êter Age / Cad

Chomlec'h / Adresse Tél / Peilg

A remplir à votre convenance / Responñit diouzho c'hoant
 Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22027 Gwengamp Cédex

Emgann Combat breton n° 133 19

Télévision.

En Irlande, on crée une chaîne en gaélique...

Elle s'appelle *Teilifis na Gaeilge (TnaG)*. Entièrement en irlandais, la nouvelle chaîne de télévision a commencé à émettre le 31 octobre 1996. 90% des foyers de la République pourront d'emblée recevoir les 3 heures d'émission quotidiennes. La diffusion sera également accessible aux habitants du Nord de l'île.

L'Etat irlandais finance intégralement l'installation de cette chaîne publique. La mise en place d'un nouveau réseau de diffusion coûtera 16 millions de livres. La chaîne recherche des financements complémentaires au budget de fonctionnement annuel de 10 millions de Livres assuré par l'Etat. *TnaG* se limitera à la diffusion. Elle sous-traite la production de programmes avec des producteurs indépendants et le service public anglophone RTE. En attendant un cadre législatif lui garantissant une entière autonomie, *TnaG* sera administrée comme une filiale décentralisée de RTE. Son siège social est fixé à Baile na hAbhan dans le Connemara.

Les responsables de la future chaîne insistent sur sa volonté d'enracinement local et populaire. Sa vocation gaélique doit impliquer une philosophie différente de celle des télévisions métropolitaines et anglophones. La télévision entend rester proche de la vie quotidienne de ses auditeurs et des communautés irlandophones. Cette proximité se traduira aussi en termes économiques. 30 emplois directs seront créés au siège tandis que les emplois indirects, haute-

ment qualifiés et technologiquement innovants, sont estimés entre 150 et 250. Ces retombées positives concerneront surtout des régions économiquement défavorisées.

En plus de la production irlandaise, la nouvelle chaîne étendra sa diffusion aux créations d'autres télévisions européennes ignorées par les chaînes anglophones. Les programmes ainsi diffusés seront doublés en irlandais et sous-titrés en anglais. *TnaG* souhaite par ailleurs privilégier des accords de coopération avec d'autres chaînes européennes, en particulier de langues minoritaires. A cette double dimension gaélique et européenne correspond une préoccupation pédagogique. C'est pour cette raison que la nouvelle chaîne s'adressera en particulier au jeune public auquel elle destine un tiers de sa programmation. La télévision constitue en effet un moyen puissant de garantir l'avenir de la langue en offrant un meilleur environnement social et culturel en irlandais à la jeune génération.

Alors que Dublin accueille en 1996 les négociations sur l'avenir des institutions européennes, les promoteurs de *TnaG* placent résolument la naissance de la chaîne au cours de cette même année, sous le signe d'une Irlande et d'une Europe fières de la richesse de leur diversité culturelle et linguistique.

Christian Demeuré-Vallée
(*Animer le magazine rural* - Juillet-août 96).

...en Bretagne, France 3 Ouest ressuscite Roparz Hemon !



Monsieur Roparz HEMON
Président du Centre Culturel Breton
Place Verdun
22200 GUINGAMP

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance, avec beaucoup d'attention, du communiqué que vous avez bien voulu adresser à Monsieur Fanch Broudig - Rédacteur en Chef de France 3 Iroise.

Je tiens à porter à votre connaissance que France 3 diffuse aujourd'hui, annuellement, 63 heures d'émissions en langue bretonne. Ce nombre correspond à celui des heures de programme diffusées en alsacien, en corse, en occitan, dans des régions où la pratique d'une langue régionale est au moins aussi significative qu'en Bretagne. Il est conforme en tout point aux engagements de France 3 et à son cahier des charges.

Les quelques aménagements horaires que vous incriminez peuvent être le fait de toutes les émissions de télévision, sans exception, dont la programmation peut varier en fonction de l'actualité ou de la longueur relative des écrans publicitaires. La présence de ceux-ci est

d'ailleurs le signe que les programmes qu'ils précèdent sont de bonne qualité et qu'ils rencontrent l'intérêt du public.

C'est un phénomène vérifié quotidiennement lors de la diffusion sur la zone Iroise de notre journal de la mi-journée *An Taol Lagad*. Je souligne que cette édition constitue un « plus » très vivifiant pour la langue bretonne réalisée par une équipe particulièrement dynamique et motivée.

En tout état de cause, ces aménagements sont de la responsabilité éditoriale de France 3, et leur but est toujours d'assurer un meilleur service à l'ensemble des téléspectateurs.

Par ailleurs, nous avons entrepris le sous-titrage en français de « Du man du se » comme un élément positif, j'espère que vous l'appréciez : il a été possible, grâce à un effort important de France 3, qui a eu dans le passé à rencontrer des positions nettement moins compréhensives en la matière.

Dois-je ajouter que, chaque fois qu'elle en a l'occasion, l'équipe des programmes coproduit soit des magazines soit des captations de spectacles en breton.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jimmy JONQUARD, directeur régional France 3 Ouest

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.